

Table with weather forecast for Montreal, including temperature and precipitation data for various times of the day.

The Canada

LA FETE DU JOUR
Purification de la B. V. Marie
33e journee - 2e mois, 31 jours - 5e semaine
SOLEIL lever a 7 h. 23 LUNE lever a 4 h. 35
eoucher a 5 h. 06 coucher S. 0 h. 26

QUARANTE-HUITIEME ANNEE - No 248 MONTREAL, VENDREDI 2 FEVRIER, 1951 PRIX : CINQ CENTS

LA CONSCRIPTION ÉCARTÉE

Embouteillage - record dans la Métropole

Treize pouces de neige; de nombreux accidents, légers

Les éléments de la nature se sont avérés subversifs et l'on peut dire d'une façon certaine que la température a "saboté" la circulation métropolitaine.

Aucun pont ne s'est écroulé et la météo ne croit pas que la tempête, dont Montréal se relève lentement, constitue "un record" atmosphérique.

Si vous avez mis deux heures à regagner votre foyer, hier soir, consolez-vous en apprenant que des tramways ont mis 3 heures 20 minutes à effectuer un trajet qu'ils parcourent normalement en 40 minutes.

Durant la nuit, toute la machinerie de débâlage de la ville de Montréal a fonctionné, et celle de la Compagnie des tramways n'a pas fourni aux terribles exigences du climat canadien.

Depuis mercredi après-midi, à 2 heures et trente, jusqu'à l'aube, ce matin, il est tombé tout près de 13 pouces de neige.

Le public en général, c'est-à-dire les usagers du tram, se sont montrés "sympathiques" à la Compagnie des tramways, nous dit M. Lagacé.

Le public réalise fort bien ce qui est arrivé; il n'est pas hostile à la Compagnie. Un grand nombre d'usagers ont téléphoné au bureau de la rue Côté pour s'informer des conditions de la circulation qui prévaudront ce matin.

Les plus grands retards ont été enregistrés dans les côtes. Le public en général, c'est-à-dire les usagers du tram, se sont montrés "sympathiques" à la Compagnie des tramways, nous dit M. Lagacé.

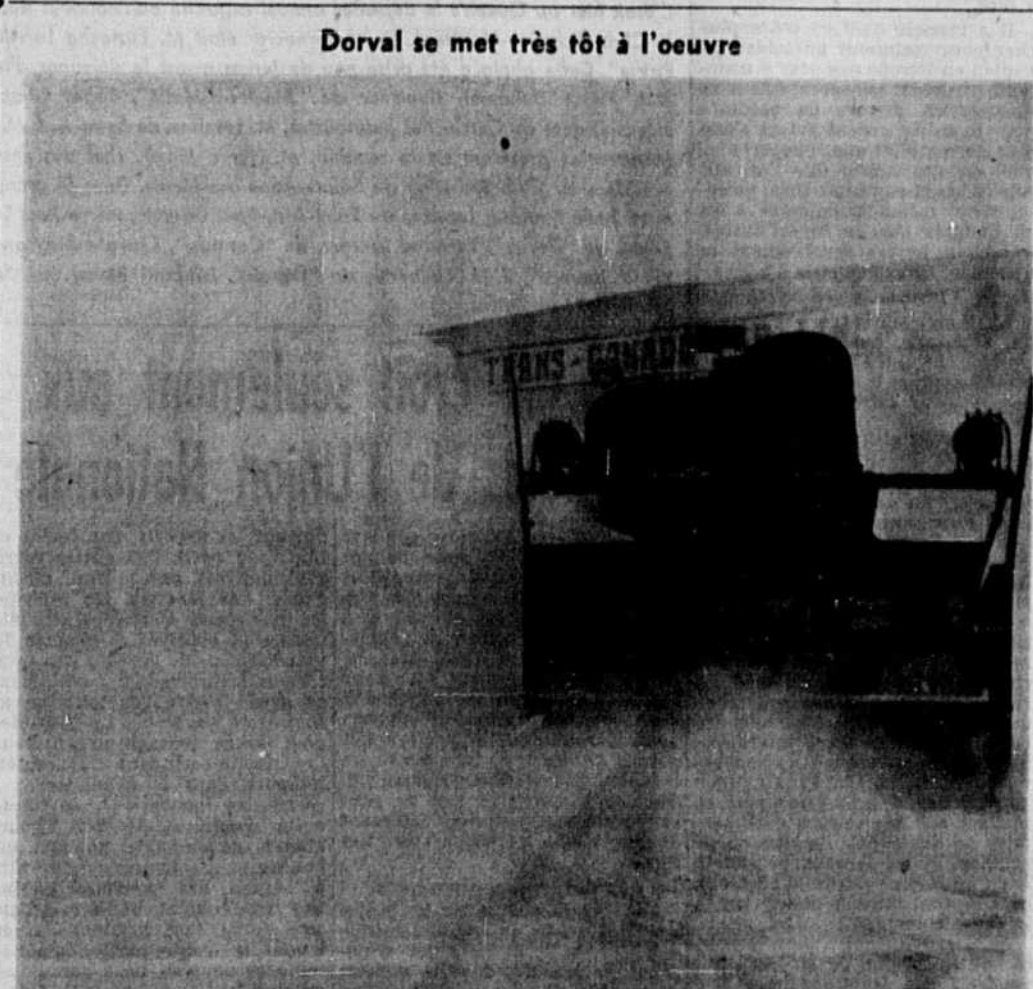
Le public réalise fort bien ce qui est arrivé; il n'est pas hostile à la Compagnie. Un grand nombre d'usagers ont téléphoné au bureau de la rue Côté pour s'informer des conditions de la circulation qui prévaudront ce matin.

Les plus grands retards ont été enregistrés dans les côtes. Le public en général, c'est-à-dire les usagers du tram, se sont montrés "sympathiques" à la Compagnie des tramways, nous dit M. Lagacé.

Le public réalise fort bien ce qui est arrivé; il n'est pas hostile à la Compagnie. Un grand nombre d'usagers ont téléphoné au bureau de la rue Côté pour s'informer des conditions de la circulation qui prévaudront ce matin.

Les plus grands retards ont été enregistrés dans les côtes. Le public en général, c'est-à-dire les usagers du tram, se sont montrés "sympathiques" à la Compagnie des tramways, nous dit M. Lagacé.

Le public réalise fort bien ce qui est arrivé; il n'est pas hostile à la Compagnie. Un grand nombre d'usagers ont téléphoné au bureau de la rue Côté pour s'informer des conditions de la circulation qui prévaudront ce matin.



L'aéroport de Montréal n'a pas été paralysé par la tempête. L'immensité du champ où se posent les avions venant du monde entier a été tenue scrupuleusement libre de toute accumulation.

Milliers de soldats français et américains pris au piège

TOKYO, 2 (vendredi) (A.P.) — Plusieurs milliers d'hommes d'un régiment français et américain ont combattu pour sauver leur vie, jeudi soir, contre environ 6.000 Chinois qui les entouraient, dans une région du centre de la Corée.

A l'ouest, l'infanterie turque des Nations Unies, balayée par les chars, a fait une avance de trois milles, poussant vers l'ouest en direction du port d'Incheon.

Le régiment mixte de Français et d'Américains a été isolé par l'ennemi, dans les montagnes, 18 milles au nord-ouest de Wonju, non loin de la jonction des fronts de l'ouest et du centre. Les censeurs n'ont permis de révéler le nombre des hommes pris au piège que par "plusieurs milliers".

Deux attaques Le régiment a repoussé deux attaques d'un régiment chinois. Un second régiment communiste s'est joint à celui-ci pour fermer toutes les issues aux Alliés, pendant l'après-midi.

Un porte-parole du 101ème corps d'armée américaine a déclaré jeudi soir: "Tout ce que nous savons, c'est qu'ils combattent encore".

Des avions alliés ont dirigé 28 attaques pour aider aux assiégés. Les communistes se mettaient à l'abri dans des tunnels.

La plus forte avance sur le front ouest a été faite par les Turcs. Le correspondant Jim Becker, de l'Associated Press, a déclaré que ceux-ci, dans leurs charges à la baïonnette, ont tué 400 communistes et en ont blessé probablement 600 autres.

Au sud d'Anyang, ils se sont heurtés au feu de l'artillerie rouge et ont rencontré des mines terrestres. On croit donc que la principale ligne de défense des rouges est dans ce secteur.

Elle gênerait notre effort de paix, dit M. Saint-Laurent

Les citoyens ne croient pas au sabotage à T.-R.

TROIS-RIVIERES, 1. (C.P.) — "Personne à Trois-Rivières ne croit qu'il y a eu sabotage dans l'effondrement du pont Duplessis", a-t-il ajouté.

Le maire Mongrain a dit à la Canadian Press qu'il ne faisait pas cette déclaration comme réponse directe à la déclaration du premier ministre Duplessis.

Le maire Mongrain a dit qu'il fera une déclaration officielle plus tard.

Remaniement à l'état-major; Foulkes promu

OTTAWA, 1er (D.N.C.) — Le ministre de la Défense nationale, l'hon. Brooke Claxton, annonce aujourd'hui un changement très important dans l'organisation de l'état-major de la Défense nationale.

Le lieutenant-général Charles Foulkes vient d'être nommé président permanent du comité des chefs de l'état-major.

Le lieutenant-général Guy Simonds, chef actuel du Collège de la Défense nationale, remplacera le général Foulkes en qualité de chef de l'état-major général.

A son tour, le général Simonds sera remplacé en qualité de chef du Collège de la Défense nationale par le vice-maréchal de l'air F. R. Miller, qui est présentement officier des opérations et de l'entraînement de l'aviation au quartier général de la Défense nationale.

M. Claxton explique que ce changement découle de l'augmentation de l'activité de la Défense, particulièrement en ce qui concerne la collaboration avec les autres pays, en vertu du Pacte de l'Atlantique.

Ces fonctions élargies de plus en plus sur le temps du général Foulkes.

La R.A.F. est prête à toute autre guerre

LONDRES, 1er. (Reuter) — Un porte-parole du ministère de l'Air a déclaré aujourd'hui que si la guerre éclatait, la R.A.F. pourrait entrer en action au premier signal.

La force est deux fois plus grande qu'elle l'était en 1939.

Les vétérans de la Bataille d'Angleterre, maintenant chefs de la R.A.F., savent qu'une nouvelle guerre ils n'auraient pas le temps de souffler un peu comme ils l'ont pu en 1939-40.

OTTAWA, 1er. (Du correspondant parlementaire du Canada) — Le premier ministre, le t. h. Louis Saint-Laurent, participant cet après-midi au débat sur l'adresse, a fait trois déclarations de la plus haute importance. En voici l'essentiel:

1.—Il croit toujours fermement que la guerre n'est pas inévitable, parce que l'Alliance de l'Atlantique sera bientôt assez forte, si elle ne l'est pas déjà, pour décourager l'agression.

2.—Il pense, et il en est de même de son gouvernement, que la conscription aujourd'hui ne bénéficierait à personne, qu'elle gênerait l'effort de paix que nous sommes en mesure de donner. Il ne cherche pas à cacher, cependant, que certaines circonstances, dont nous ne sommes pas les maîtres, peuvent un jour nous obliger à recourir au service militaire obligatoire.

3.—L'économie canadienne est si étroitement liée à l'économie américaine qu'il serait inutile de chercher, par des régies ou autrement, à nous éviter dans ce domaine les contre-coups de ce qui peut arriver là-bas aux prix, aux salaires, etc. On tentera, cependant, d'en atténuer les effets.

M. Saint-Laurent a pris la parole après avoir entendu le chef de l'opposition officielle, le colonel progressiste-conservateur George Drew réclamer avec vigueur que les ministères jouent du clairon pour si bien fouetter l'ardeur guerrière des Canadiens qu'on en fera des fanatiques ou presque.

Le discours du Trône A. M. Drew qui prétendait d'abord que le discours du Trône de mardi dernier n'annonçait rien de précis au sujet des intentions de l'administration, et que, comme beaucoup de récentes déclarations gouvernementales, il endormait plutôt qu'il n'éveillait l'opinion publique aux dangers d'une situation internationale d'une extrême gravité, M. Saint-Laurent a fait observer que ce document disait tout de même certaines choses.

Celle par exemple que le Parlement sera bientôt invité à autoriser l'envoi de troupes canadiennes en Europe. Celle aussi que l'on accroit de façon substantielle les dépenses nécessitées par la défense nationale. Celle, enfin, que le Canada va participer à la mise à exécution du plan de Colombo.

"Ce sont là, je crois, a dit le Premier Ministre, des affaires de quelque importance, et je pense qu'elles font voir de quelle façon le gouvernement se propose de faire comprendre à cette Chambre qu'elle doit reconnaître la gravité de la situation".

M. Drew s'en était pris à M. Saint-Laurent parce qu'il avait mentionné que les Lloyd de Londres avaient raison, selon lui, de miser, à cinquante contre un, sur l'éventualité que nous n'aurons pas la guerre cette année, le chef du gouvernement a convenu que cela n'était pas aussi sérieux que la presse et le radio avaient pu le faire paraître.

La guerre reste évitable M. Saint-Laurent a rappelé, cependant, qu'il avait exprimé des vœux plus réfléchis sur les chances que nous avons de vivre en paix. Ainsi, dans son message du 1er de l'an à la nation, il a déclaré qu'il croyait que nous devons multiplier nos efforts pour prévenir une guerre mondiale et qu'en dépit des menaces de la situation internationale il restait d'avis qu'un conflit général n'est pas inévitable.

Cette opinion qu'il entretient toujours il la fonde sur le fait qu'il a confiance que les deux peuples de l'Alliance de l'Atlantique voudront et pourront si bien maltraiter leurs forces qu'on n'aura pas de quoi s'inquiéter.

La troisième explosion atomique à Las Vegas; fulgurant éclair LAS VEGAS, Nevada, 1er. (AP) — La troisième explosion atomique en moins d'une semaine a eu lieu avant l'aurore aujourd'hui, dans le désert, non loin de Las Vegas.

Les habitants de la ville commencent à se faire à ces expériences de la Commission de l'énergie atomique des Etats-Unis.

Un éclair a illuminé le ciel à 5 heures et 48 minutes du matin et les édifices de la ville se ressentaient encore du contre-coup, six minutes plus tard.

Mais les citoyens de cette ville du jeu et des divorces rapides n'ont pas bronché. La roulette a continué de tourner et les dés ont encore roulé.

Le traversier de Lévis à la dérive, avec 500 passagers

LEVIS, 1er. (CP) — Dans une tempête de neige aveuglante, un traversier en service sur le St-Laurent entre la ville de Québec et celle de Lévis, a été détourné de sa route et est arrivé sur un récif. Il y avait 500 personnes à bord.

Deux brise-glace du ministère fédéral du Transport ont réussi à ramener le navire endommagé à Lévis.

On n'a rapporté aucun passager blessé. Une autorité de la compagnie, la Compagnie de la Traversée de Lévis, a dit que le navire est "endommagé" et que l'arbre à cardan a été brisé.

Les premières nouvelles de l'arrivée du "Cité de Québec" sont parvenues seulement à l'accostage du navire endommagé.

Pendant plus de quatre heures et demie, le traversier d'hiver a été aux prises avec la tempête, poussé par un vent de 24 milles à l'heure.

Des passagers ont raconté que les amarres de l'embarcation se sont brisées au quai de Québec, alors que plusieurs travailleurs y étaient embarqués, peu après cinq heures, ce soir.

Offre d'Ottawa à Québec d'installer des sections de pont Bailey sur le St-Maurice

OTTAWA, 1er. (Du correspondant parlementaire du Canada) — Ottawa a formellement offert au gouvernement de Québec d'installer un pont "Bailey" sur le St-Maurice, la ou quatre traversées du pont "Bailey" ont été écroulées hier.

Le lieutenant-général Charles Foulkes, chef de l'état-major de la Défense nationale, a communiqué cette offre à l'hon. Maurice Duplessis, qui a répondu, avec ce pont provisoire, de pouvoir rétablir d'ici deux jours les communications entre Trois-Rivières et le Cap-de-la-Madeleine.

Au début de la soirée, Ottawa n'avait pas encore reçu de réponse de Québec.

C'est ce qu'on a révélé ici ce soir M. J. A. Richard, libéral de St-Maurice-Lafleche, et Irénée Rochefort, libéral de Champlain, après avoir eu, au cours de l'après-midi, une entrevue avec M. Claxton au sujet du désastre. Ces deux

messieurs ont précisé qu'ils ont obtenu du ministère de la Défense Nationale l'assurance que le gouvernement canadien est à l'entière disposition de celui que la province pour l'aider à restaurer la circulation entre Trois-Rivières, le Cap-de-la-Madeleine, Shawinigan, Grand-Mère, La Tuque et toutes les paroisses de la région, actuellement privées de communications avec Trois-Rivières et Montréal.

MM. Richard et Rochefort ont appris en outre de M. Claxton que celui-ci avait communiqué avec le chef du gouvernement du Québec et qu'il lui avait offert les services d'un pont "Bailey", du type de ceux qu'utilise l'armée pour venir à bout d'un cours d'eau qu'elle ne peut pas traverser autrement, lorsqu'elle est en campagne.

Le ministre, M. Claxton, ont précisé les deux députés, nous a dit que la circulation pourrait, grâce

Troisième explosion atomique à Las Vegas; fulgurant éclair

LES CARRÉS au nord-ouest de Las Vegas. C'est la quatrième dans cette région, depuis un mois.

La première n'a été sentie que dans les environs immédiats. Des tris dont a eu vraiment connaissance à Las Vegas, c'est celle qui a été la plus formidable selon plusieurs observateurs.

C'est la 12ième explosion atomique depuis la première, dans le Nouveau-Mexique, en juillet 1945. Vient ensuite celles de Hiroshima et de Nagasaki; puis des expérimentations au-dessus d'iles du Pacifique et une faite par les Russes.

●●●Six témoins expulsés du box...

(Suite de la troisième page)

curer des requérants, immédiatement après le témoignage du lieutenant Raftar, demanda aux procureurs de la Ville quelle était la réponse faite à la lettre du 4 novembre 1950 envoyée par les requérants. (La lettre en question demandait à la Ville de garantir les frais de transcription des notes sténographées des témoignages rendus à l'enquête). Me John Ahern, c.r., co-procureur de la Ville, avec Me Edouard Masson, c.r., donna la réplique avec une grande vivacité.

"Voici vingt-cinq fois que vous nous posez cette question. Nous vous avons dit que ce n'est pas nous qui décidons..."

D'ailleurs, ajoute Me Ahern, avec la campagne qui a été faite avant l'enquête on aurait pu recueillir assez de fonds dans le public pour garantir ces frais.

Me Drapeau rétorque que le public en général est intéressé à connaître la réponse de la Ville.

Me Ahern reprend: "Votre public en général" m'a l'air indifférent à votre enquête. Ce matin, il n'y eu pas un chat ici..."

Me DRAPEAU. — Le public en général est intéressé de savoir ce qui se passe à l'enquête.

Me AHERN. — Il n'y a pas de réponse.

LE PRESIDENT. — C'est la réponse?

Me Ahern fait un signe affirmatif. "Pas de réponse", reprend-il. Me Plante parle de policiers qui viennent se parjurer. Le président souligne que ce sont des remarques faites "en général" et ne concernant pas des personnes "en particulier". Me Ahern ajoute quelques mots.

Et avant que le débat prenne une tournure trop corsée, après l'introduction du mot "parjure", le président s'écrit: "Vous êtes satisfaits des deux côtés. Maintenant continuons..."

Quelques minutes de témoignage d'un autre "spécial" à cette séance, qui a connu des heures tendues, et l'on va s'ajourner.

Me Plante demande au tribunal: "Veuillez continuer la preuve au sujet du district No 17?"

Le président observe: Je préférerais voir si j'ai pu me tromper ou si j'ai eu raison dans mes remarques de l'après-midi.

Et chacun s'en va vers le "sauve-qui-peut" de la rue, en cette fin d'après-midi de tempête.

Aujourd'hui, suite de l'enquête.

●●●M. Duplessis remercie M. Howe...

(Suite de la troisième page)

re de son côté: "Pour l'instant, personne ne peut affirmer si l'hon. M. Duplessis a tort ou raison. Le plus sage, dans l'intérêt de la paix publique, de la sécurité et de la justice, c'est d'attendre les résultats de l'enquête et de souhaiter qu'elle se fasse le plus tôt possible."

L'hon. Maurice Duplessis

Voici le texte de la déclaration du premier ministre à la Chambre:

"J'ai communiqué aujourd'hui avec le t. h. C.-D. Howe, ministre du Commerce du Canada, qui a sous sa juridiction une compagnie de la Couronne qui porte le nom, du moins je le crois, de 'Defense Corporation'. Ce matin j'ai eu une conférence avec le ministre des Travaux publics et ses ingénieurs. Je dois dire que des que la nouvelle du désastre du pont nous est parvenue, le ministre des Travaux publics s'est rendu, avec beaucoup de Trois-Rivières. Il a constaté que

quatre des travées du pont étaient tombées. Il s'agissait de rétablir le plus vite possible les communications entre le Cap-de-la-Madeleine et Trois-Rivières."

"Des chemins ont été établis sur la glace pour les piétons car il y a des gens de chez nous qui travaillent au Cap, et vice-versa. J'ai discuté ce matin des meilleures méthodes de rétablir la circulation entre les deux rives. La chose la plus pressée était de sortir les cadavres des victimes de la rivière."

Compliment à M. Howe

"Nous avons appris qu'il y a parmi les biens de la 'Defense Corporation' du gouvernement fédéral 4 ou 5 ponts qui devaient être livrés à la Chine; ils ne le seront pas et pour cause. Les ingénieurs m'ont dit que si nous pouvions avoir ces ponts, cela simplifierait énormément la difficulté de rétablir la circulation. J'ai alors téléphoné à M. Howe et je dois dire avec plaisir que le ministre du Commerce a manifesté une compréhension et une générosité pour lesquelles je me fais un devoir de le remercier publiquement."

"M. Howe m'a dit: 'Tous les ponts que nous avons, nous vous les prêtons gratuitement. Vous devrez payer le transport, aller et retour, des usines de la Dominion Bridge, où ils sont, si vous ne les gardez pas après vous en être servis. Si vous les gardez, nous vous ferons des conditions spéciales.'"

"Le gouvernement de Québec et la population de Trois-Rivières savent gré au t. h. M. Howe de la coopération qu'il nous offre. Je dois ajouter que c'est la Dominion Bridge qui va payer tous les frais de transport. Quand notre enquête sera assez avancée et que nous aurons obtenu les détails nécessaires, nous déciderons de la ligne de conduite à suivre et de l'attitude que nous adopterons."

"Parmi les déclarations qui ont été faites, et toutes étaient intelligentes sauf une que la population de Trois-Rivières, il y en a une d'un témoin oculaire, M. Roy, qui a dit qu'il a été ébloui par une immense lumière, ce qui ajoute aux soupçons que nous avons qu'il s'agit bien d'un acte de sabotage dû à des éléments subversifs."

Déclaration de M. Bellemare

A l'ouverture de la séance, à 3 heures, M. Maurice Bellemare, député de Champlain, avait fait la déclaration suivante:

"A titre de citoyen du Cap-de-la-Madeleine et de député du comté de Champlain, et pour faire suite à l'émouvant témoignage de sympathie offert par l'hon. premier ministre aux familles éprouvées, je veux à mon tour, leur offrir mes plus sincères condoléances, leur dire que je partage l'anxiété qui étreint le cœur en ce moment, et les assurer, que dans ce deuil qui les afflige, je suis bien près d'eux."

"Au nom des citoyens du Cap-de-la-Madeleine et de Trois-Rivières, au nom de toute la population de la province, je veux dire à celui qui préside et qui veille avec tant d'amour et de dévouement aux destinées des siens, que nous plaçons en lui notre ferme espérance, l'assurance que nous aurons de sa fidélité et que l'angoisse profonde qu'il a éprouvée et ressentie en apprenant la terrible nouvelle est grandement partagée par toute la population de la province."

●●●La conscription écartée

(Suite de la première page)

que tel ou tel pays doit faire et qu'elle ne peut pas attendre. Avec lui on sait où l'on va et l'on va pouvoir y aller rapidement. Ça s'imposait.

Eisenhower n'a pas simplement

été désigné à la grande tâche qui est désormais la sienne. Il a déjà effectué une tournée de tous les pays alliés. Il a informé le Congrès des Etats-Unis des impressions qu'il a recueillies et de ce qu'il convient d'en faire.

Oeuvre de paix

M. Saint-Laurent a mentionné certains points du rapport Eisenhower à Washington. Il a surtout souligné celui-ci que l'homme de guerre américain a répété à plusieurs reprises que l'organisation d'une armée européenne n'a pas d'autre objectif que celui de maintenir la paix.

"C'est parce que je crois que tel est l'objectif véritable de nos deux Nations, a enchaîné M. Saint-Laurent que j'ose encore exprimer l'espoir confiant que nous n'aurons pas à livrer une troisième et catastrophique guerre mondiale. Je crois que les ressources humaines, les connaissances, la puissance industrielle et les richesses naturelles dont disposent nos deux Nations sont telles que, si nous étions, par malheur, entraînés dans un troisième conflit, nous en sortirions encore victorieux. Mais le coût de cette victoire serait si terrible que c'est mon espoir, que j'ai sincèrement confiance que le monde n'aura pas à le payer."

Le premier ministre a ajouté à cela que le coût de la paix sera élevé lui aussi, qu'il monte sans cesse, qu'on s'en rendra compte à mesure que la session progressera. Il a insisté sur le fait que ce coût de la paix nous ne serons pas seuls à l'acquitter, que tous les hommes libres des deux pays alliés nous aideront à l'acquitter; que ce que nous allons faire pour nos alliés, ce ne sera que de leur fournir l'assistance.

La tâche que nous entreprenons est une œuvre de coopération et pas autre chose. Renforcer nous-mêmes.

La conscription

M. Saint-Laurent a dit qu'il est certain que tous les Canadiens veulent faire toute leur part pour que l'Alliance de l'Atlantique ne soit pas un vain mot, pour qu'elle serve la fin pour laquelle on l'a créée.

Et il a continué: "Il semblerait à certains Canadiens sincères et patriotes que la première chose à faire, la plus importante pour nous, pour que l'Alliance de l'Atlantique ait un sens, ce serait d'instituer en ce pays une sorte de service sélectif, une sorte de conscription des hommes; de lever des forces armées importantes et de les mettre en ligne de bataille, prêtes à affronter l'ennemi. Il en est d'autres qui croient, avec une égale sincérité, qu'avoir recours aujourd'hui au service militaire obligatoire serait désastreux pour notre économie. L'opinion du gouvernement, avec lui l'un ni l'autre de ces points de vue extrêmes. Mon attitude sur cette question a été, je le réalise, une source d'inquiétudes pour certains excellents Canadiens de ce pays, qui pensent à la race dont je suis, à la patrie du Canada d'où je viens, à la religion que je pratique, etc..."

"Je puis donner à ces gens l'assurance qu'ils ont tort de s'inquiéter et que des gens de ma province, qui ne sont si des amis ni de mes partisans, ont compris cela depuis longtemps."

M. Saint-Laurent a ensuite cité un article du Devoir où l'on dit de lui qu'il "ne résistera à une mesure conscriptionniste que dans la mesure où il la croira inopportune ou inefficace", qu'il n'a contre la conscription "aucune objection de principe", que ses convictions à ce su-

jet "sont d'autant plus dangereuses qu'elles sont plus honnêtes et généralement plus franches".

Il a déclaré qu'il ne s'offensait pas des expressions de cet article. Et il a ajouté: "En tant que je suis concerné, ce n'est pas la affaire que l'on peut ou que l'on devrait décider sur des questions de sentiments. C'est une affaire dont on doit décider à son mérite, et à son mérite seulement, en songeant à l'efficacité de notre contribution à l'effort commun."

Appels méprisables

M. Saint-Laurent a lu aussi des extraits d'un éditorial du "Globe and Mail" de Toronto, où l'on discute, en parlant race et religion, le problème de la conscription.

Il a commenté: "Il n'est pas question ici de religion. Il ne s'agit pas d'une affaire à décider en se basant sur la religion. Je méprise les appels de cette sorte, d'où qu'ils viennent. Condolisons-nous en hommes. Envisageons les réalités et faisons la contribution que nous pensons la plus efficace à l'édification des forces internationales dont nous sommes."

M. Saint-Laurent a souligné que nous déciderions nous-mêmes de ce que sera notre effort de paix à la lumière des besoins de nos alliés qui auront aussi, dans cela, un mot à dire.

Il a rappelé qu'il en coûte plus cher pour maintenir un soldat canadien en Europe que pour y maintenir un soldat européen; que nous sommes en mesure de produire pour le même argent autant sinon plus de matériel que n'importe quel de nos alliés; que l'on sait cela là-bas et aux Etats-Unis; qu'aujourd'hui même Eisenhower a dit au Congrès que ce dont l'Europe a surtout besoin actuellement ce n'est pas d'hommes mais d'armes.

Rien ne justifie la conscription

M. Saint-Laurent a dit encore que depuis des semaines le gouvernement cherche à savoir quelle est la contribution la plus efficace que nous pouvons faire à la cause commune.

"Jusqu'ici, a-t-il affirmé, on n'a rien porté à mon attention qui indiquerait que l'institution, à ce temps-ci, du service national sélectif chez nous bénéficierait à qui que ce soit. Au contraire, selon les renseignements que nous avons obtenus, cela gênerait ce que nous accomplissons actuellement."

Cela ne veut pas dire que la situation ne peut pas changer. Cela ne signifie pas non plus que si la situation change nous ne modifierons pas les méthodes selon lesquelles nous apporterons notre contribution à la force internationale que nous créons. Ces changements, s'ils doivent venir, mon gouvernement ne les fera pas en se fondant sur des raisons sentimentales de malheur; il les fera en pensant à leur véritable valeur d'efficacité comme contribution canadienne à la cause commune."

M. Saint-Laurent a ensuite rejeté une suggestion de M. Drew qui voudrait que les Communes confient à un comité parlementaire le soin d'éplucher les crédits de la Défense.

Le premier ministre a expliqué que le système de gouvernement par comités, auquel le chef conservateur semble vouloir essayer de venir, n'est conforme ni à notre constitution ni à la tradition britannique que nous suivons.

Chez nous c'est au gouvernement de prendre les responsabilités politiques. Si le Parlement n'est pas satisfait, c'est son privilège de le dire; mais le gouvernement et de le faire obtenir un nouveau par le truchement d'élections générales.

L'inflation

Le premier ministre a ensuite traité de l'influence que, dans tous les domaines et particulièrement le domaine économique, les Etats-Unis exercent sur nous.

Il a souligné que jusqu'ici les décisions américaines en politique internationale, nous avons pu les accepter à leurs mérites. Il espère qu'il continuera à en être ainsi.

Il n'en est pas de même, cependant, dans le domaine économique où notre liberté ne peut pas s'exercer aussi libre. Nous ne pouvons, que nous le voulions ou non, échapper aux influences économiques qui nous viennent de là-bas.

Ce n'est pas afficher du désespoir ou du découragement que de sentir que nous ne pouvons pas empêcher l'inflation d'atteindre chez nous à un degré se rapprochant beaucoup de l'inflation aux Etats-Unis.

Pour empêcher l'inflation canadienne de chercher à égaler l'inflation américaine, il faudrait renfermer notre économie entre des murailles imperméables et, dans les conditions actuelles, la majorité de la nation canadienne n'accepterait pas cela.

Le problème de l'inflation inquiète beaucoup cependant le gouvernement canadien et celui-ci, après avoir étudié à fond la situation économique aux Etats-Unis et les effets des répercussions qu'elle a chez nous, a décidé de prendre le gouvernement de lui accorder à ce sujet l'autorité qu'il utilisera, le moment venu, dans le meilleur sens des intérêts vrais de la nation.

M. Saint-Laurent a reconnu que son administration peut faire des erreurs. C'est à l'Opposition de les lui signaler. En attendant il veut agir avec la plus grande prudence dans le domaine des contrôles.

M. Saint-Laurent a indiqué aussi qu'il ne se sent pas le goût de jouer du clairon de la façon que M. Drew voudrait en jouer, pour faire accepter à notre population des mesures d'urgence qui la bousculeraient un peu plus que de raison.

M. Saint-Laurent croit en l'équilibre. L'équilibre n'est pas toujours facile à atteindre. Mais on gagne toujours à le rechercher.

M. Saint-Laurent a dit encore que l'autorité que son gouvernement va demander au Parlement, il aurait pu l'avoir en invoquant, une fois de plus la loi des mesures de guerre. Ottawa préfère laisser au Parlement le soin de dire s'il y a urgence telle que l'on devrait abandonner la procédure constitutionnelle et le système normal de la distribution constitutionnelle de l'autorité entre les administrations fédérale et provinciales.

Bulletin météorologique

Pronostics pour les différentes régions climatiques de la province suivant le rapport le Bureau de la météorologie émis à l'aéroport de Dorval, à 11 h. p.m.

Régions de Montréal et d'Ottawa: Nuageux avec neige, pluie de grêle; vent du nord de 15 milles. Un minimum de 8 et un maximum de 12.

Au déjeuner du Richelieu en l'honneur des journalistes



C'était hier au Queen's le déjeuner annuel organisé en l'honneur des journalistes de langue française par le Club Richelieu-Montréal. Le conférencier était M. Eustache Letellier de Saint-Just, éditorialiste à "La Patrie". Cette photo a été prise peu de temps avant le déjeuner. Première rangée, de gauche à droite: M. Roger Duhamel, directeur de "Montréal-Matin", Roger Champoux, journaliste à "La Presse" et vice-président du Cercle des journalistes, M. Letellier de Saint-Just, M. Paul Guertin, président du Richelieu-Montréal et président de la réunion, M. Hervé Major, chef des nouvelles à "La Presse", et M. W. Roy, membre du Club Richelieu de Sainte-Anne-des-Monts. Dans le groupe, on reconnaît le Dr Arthur Vallée, Mme Emile Boucher, Letellier de Saint-Just, Paul Guertin, Pierre-Paul Lafortune, de "Photo-Journal", Gérard Filion, du "Devoir", Fernand Lacroix, du "Canada", Oswald Mayrand, de "La Patrie", Dollard Morin, du "Petit Journal", J.-M. Laliberté, du "Devoir", Léopold Richer, de "Notre Temps", Gilles Desroches, du "Canada", et autres.

Duplessis croit seulement aux prophètes de l'Union Nationale

QUEBEC, 1er (Du correspondant du "Canada") — "J'aurai bientôt 61 ans; j'en ai vu des prophètes de malheur; j'ai même vu des prophètes insensés qui croyaient à l'avènement au pouvoir de l'Opposition", a déclaré l'hon. Maurice Duplessis, en répondant à M. René Chaloult, député de Québec-Comté, qui demandait pourquoi le gouvernement augmente le nombre des permis de coupe de bois quand les ingénieurs forestiers, comme M. Thomas Maher, que l'on ne peut soupçonner d'hostilité à l'égard des pouvoirs publics, Ses conférences et ses articles sont écrits sans passion. J'ai entendu la contre-partie, mais le ministre pourrait nous donner son opinion."

Le bill des réallocations

La Chambre étudie le projet de loi J.-S. Bourque, ministre des Terres et Forêts, qui a tendu sa mesure, dont le but est de modifier la loi pour prévoir une exploitation rationnelle de certains territoires forestiers.

M. DUPLESSIS — "Nous complétons la réaction des concessions forestières. La Richmond Pulp & Paper, qui a ouvert l'usine de Bromptonville, a besoin de limites. Nous lui en allouons 175 milles carrés. La St-Raymond Paper Company, qui fait vivre le village de Desbiens, a aussi besoin de limites: nous lui en allouons 75 milles carrés de plus qu'en 1946."

M. MARLER — "Quand le prix de la location sera-t-il déterminé?"

M. BOURQUE — "Après inventaire."

M. DUPLESSIS — "Depuis que l'Union Nationale est au pouvoir, les compagnies ont payé 25 à 100 fois plus de dollars que sous les régimes précédents."

M. MARLER — "Des dollars de 60 sous, comme a dit le premier ministre."

Nos forêts en péril

M. CHALOUIT — "Le gouvernement augmente le nombre des permis de coupe dans nos forêts une de nos plus grandes richesses."

Suivant les experts, nos forêts seraient en péril. 335 milles carrés sont détruits par le feu, chaque année. Les insectes, les maladies les menacent. Certaines exploitations sont abusives et causent des inondations. M. Joseph Risi, professeur à l'Université Laval, a mis en garde contre l'exploitation excessive de nos forêts. La "Gazette", dont je ne partage pas toujours l'opinion, a écrit deux articles pour indiquer dans le déboisement la cause des inondations. Je citerai enfin l'opinion de M. Thomas Maher, un honnête homme, que l'on ne peut soupçonner d'hostilité à l'égard des pouvoirs publics. Ses conférences et ses articles sont écrits sans passion. J'ai entendu la contre-partie, mais le ministre pourrait nous donner son opinion."

Le bill des réallocations

La Chambre étudie le projet de loi J.-S. Bourque, ministre des Terres et Forêts, qui a tendu sa mesure, dont le but est de modifier la loi pour prévoir une exploitation rationnelle de certains territoires forestiers.

M. DUPLESSIS — "Nous complétons la réaction des concessions forestières. La Richmond Pulp & Paper, qui a ouvert l'usine de Bromptonville, a besoin de limites. Nous lui en allouons 175 milles carrés. La St-Raymond Paper Company, qui fait vivre le village de Desbiens, a aussi besoin de limites: nous lui en allouons 75 milles carrés de plus qu'en 1946."

M. MARLER — "Quand le prix de la location sera-t-il déterminé?"

M. BOURQUE — "Après inventaire."

M. DUPLESSIS — "Depuis que l'Union Nationale est au pouvoir, les compagnies ont payé 25 à 100 fois plus de dollars que sous les régimes précédents."

M. MARLER — "Des dollars de 60 sous, comme a dit le premier ministre."

Nos forêts en péril

M. CHALOUIT — "Le gouvernement augmente le nombre des permis de coupe dans nos forêts une de nos plus grandes richesses."

200 tours. De plus, nous faisons des inventaires forestiers et nous disons aux compagnies: telle année, vous couperez à tel endroit, parce que le bois est rendu à maturité ou pour d'autres raisons. Malgré toutes nos précautions, nous nous faisons jouer parfois mais nous avons une bonne organisation sur pied."

Les prophètes de malheur

M. DUPLESSIS — Trois-Rivières est bâtie sur l'industrie forestière. Le député de Québec (M. Chaloult) a discuté d'un sujet d'envergure, de plus d'envergure que les témoignages qu'il a cités. C'est dans la province de Québec que la situation forestière est la meilleure. Nous avons établi un service d'entomologie, un système d'inventaire; aucune forêt n'est louée sans que ses possibilités ne soient connues; nous avons aboli les subventions en terres aux chemins de fer; réintégré dans le domaine de la Couronne les forêts de Péribonka, de la seigneurie de Mingan. Qu'il y ait des experts qui voient tout en noir, c'est possible, normal. Si un homme souffre de désenchantement, il est possible qu'il voit des feux où il n'y en a pas. Mais je suis en faveur du maintien de la barque gouvernementale dans un juste milieu... Au député de Québec-Comté, je dirai qu'il ne s'agit pas d'augmenter la coupe du bois, mais de l'améliorer."

M. CHALOUIT — Ce n'est pas le texte de la loi qui autorise des permis de coupe sur de plus grandes étendues.

M. DUPLESSIS — La nature des territoires varie. Vous pouvez avoir des arbres à tous les deux pouces et qui n'ont pas de feuilles. C'est du bois sans valeur. La loi est adoptée, sur division

Trois points de dissension de M. George Drew

OTTAWA, 1er (C.P.) — M. George Drew, chef conservateur, a présenté une motion en trois points demandant une motion de non-confiance contre le gouvernement.

La motion affirmait que le gouvernement avait failli à sa tâche, en ce qu'il n'avait pas donné à la nation les chefs dont il avait besoin; n'avait pas donné au pays les forces nécessaires pour s'acquitter de ses obligations internationales; n'avait pas trouvé de moyen effectif pour combattre l'inflation et la hausse des prix.

M. Drew a ajouté que le gouvernement contribuait lui-même à l'inflation en ne prenant pas des mesures immédiates pour diminuer les dépenses sur des projets qui ne concernent pas la défense.

Le chef conservateur exige qu'une commission royale d'enquête soit instituée pour étudier les dépenses gouvernementales en vue de réduire tous les frais qui ne sont pas essentiels.

L'inflation, dit M. Drew, abaisse le standard de vie de la population et contribue à détruire la confiance au système de vie que nous aimons.

Le C.C.F. blâme le gouvernement au sujet de Chine

OTTAWA, 1er (C.P.) — Le parti CCF a présenté aujourd'hui aux Communes une motion de non-confiance contre le gouvernement qu'il blâme d'avoir appuyé la résolution américaine demandant que les Nations Unies déclarent la Chine communiste nation agresseur.

Le CCF déclare que ce geste était prématuré et imprudent, venant à un moment où il était encore impossible de trouver un moyen de négocier une paix avec la Chine communiste.

La motion a été présentée par M. J. Coldwell, chef du parti CCF, et s'ajoutait à une motion à trois branches présentée par George Drew, chef conservateur, qui demandait aussi un vote de non-confiance déclarant que le gouvernement avait failli à sa tâche.

"Le peuple canadien ne veut pas de la guerre avec le peuple chinois. La plupart des Canadiens veulent dans le peuple chinois une population qui cherche un meilleur moyen de vie. Il est déplorable que les démocrates n'aient pas su lui donner."

M. DUPLESSIS — La nature des territoires varie. Vous pouvez avoir des arbres à tous les deux pouces et qui n'ont pas de feuilles. C'est du bois sans valeur. La loi est adoptée, sur division

Demandez d'Abord...

Haig & Haig

SCOTCH WHISKY

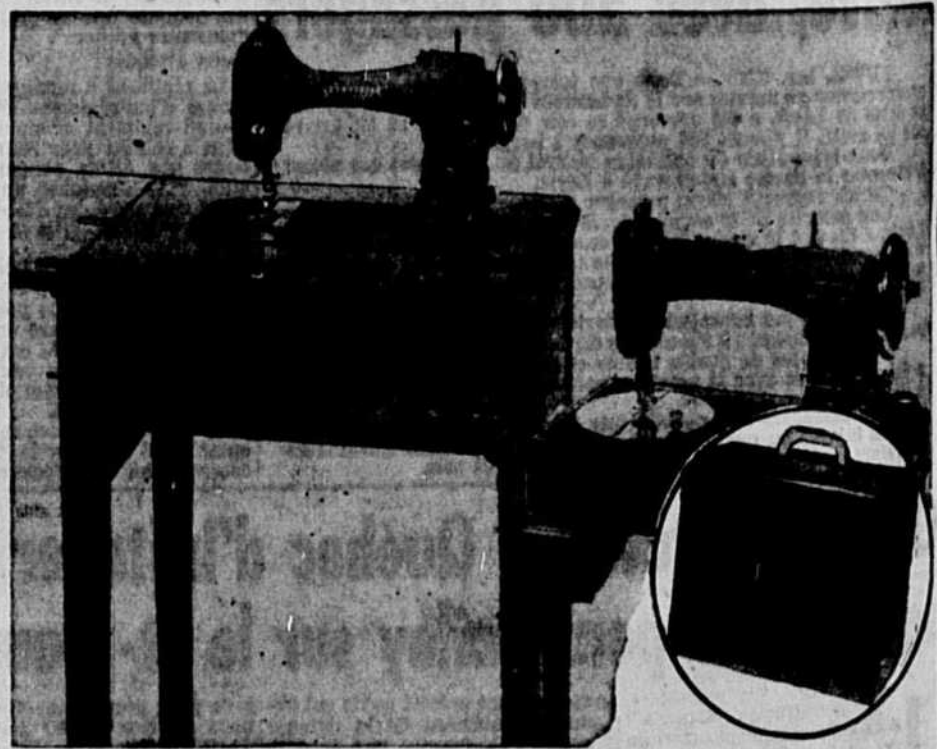
La plus vieille marque de Scotch - Renommée depuis 323 ans

Heures d'affaires: 9 h. 30 à 5 h. 30 du lundi au vendredi. Le magasin ferme à 1 h. le samedi

EATON

Machines à coudre "SEAMSTRESS"

Choix de 2 modèles exclusifs à EATON



SEAMTRESS "REVERSEW" — modèle console, coud avant et arrière, est munie d'une ampoule dissimulée projetant ses rayons directement sur le tissu. Fermée, elle a l'apparence d'une table. Ébénisterie finie noyer. Prix de vente avec accessoires 129.95

MODELE PORTATIF "PRINCESS" — sa petite mallette rouge foncé garnie de blanc permet de la transporter avec facilité. Accompagnée d'une série d'accessoires pratiques. Prix de vente, machine à coudre, mallette et accessoires 79.95

MACHINES A COUDRES, (RAYON 370), AU SEPTIEME, CHEZ EATON

Machine garantie pour 10 ans, moteur pour 1 an, contre toutes déficiences. — VEUILLEZ NOTER — Une démonstration vous enseignera l'emploi de la machine et de ses accessoires.

T. EATON C^o DE MONTREAL

CARNAVAL de Ste-AGATHE

du 1^{er} au 14 FÉVRIER

Le plus grand carnaval d'hiver présenté dans toute l'Amérique. Des fêtes dont on se souviendra

LES GRANDES ATTRACTIONS

- ★ 3 Fév. Feu de joie aux "Petites Alpes". Parade aux flambeaux. COURONNEMENT DE LA REINE AU PALAIS DE GLACE. MAGNIFIQUE FEU D'ARTIFICE. Danses du bon vieux temps dans tous les hôtels.
- ★ 4 Fév. Bénédiction des skis aux portes de l'église. PARADE DES CHARS ALLEGORIQUES. Courses sous harnais et exhibitions de patinage de fantasia sur le Lac des Sables. Exhibitions de skis par professionnels sur les Petites Alpes. Exhibition de patinage de fantasia par la fameuse championne du monde BARBARA ANN SCOTT à l'aréna.
- ★ 5 Fév. SOUPER ET SOIRÉE DU BON VIEUX TEMPS A L'HOTEL BELMONT.
- ★ 11 Fév. Partie de hockey et courses sous harnais sur le Lac des Sables et exhibitions de ski.

Courses de chiens "LAURENTIENNES-INTERNATIONALES"

INFORMATION:

La Chambre de Commerce Ste-Agathe des Monts P. Q.

Assurance du juge Lafontaine



De gauche à droite: l'honorable juge Philémon Cousineau, le juge Eugène Lafontaine, l'honorable juge Louis Cousineau et le juge en chef Edouard Archambault. (Photo "Le Canada", par Robitaille)

M. Duplessis remercie M. Howe pour l'aide offerte par Ottawa

QUEBEC, 1er (Du correspondant du "Canada"). — Ayant appris du premier ministre Maurice Duplessis vers 5 h. cet après-midi que le gouvernement d'Ottawa avait mis à la disposition du ministère provincial des Travaux publics 4 ou 5 ponts temporaires bâtis pour la "Défense Corporation", compagnie de la Couronne, l'Assemblée législative s'est ajournée à mardi prochain, avec la conviction que les communications entre Québec et Montréal seront rétablies avant longtemps grâce aux ponts qui remplacent le pont Duplessis.

Offre de M. Howe

M. Duplessis a interrompu un débat sur le détournement des eaux de la rivière Shipshaw pour faire une déclaration à la Chambre.

Le Premier Ministre a dit que c'était le très hon. C. D. Howe, ministre du Commerce dans le cabinet Saint-Laurent, qui avait offert une solution aux difficultés causées par l'effondrement du pont de Trois-Rivières en offrant au gou-

Dirigeants 51-52 du Syndicat des fonctionnaires municipaux

Le Syndicat national des fonctionnaires municipaux de Montréal a fini de choisir ses officiers 1951-52.

Il y eut scrutin, hier dans la salle de l'Apostolat Liturgique, rue La-pelletière, relativement aux postes pour lesquels les titulaires avaient pas été élus par acclamation, lundi soir dernier.

Proclamés élus, hier soir

Ont été élus par acclamation: M. Vianney Séguin (majorité de 150 voix);

Le directeur du secrétariat du syndicat: M. Armand Couture (majorité de 209);

Les deux vérificateurs: MM. J. A. Ernest Caron et Roland Dubuc; (majorités respectives de 161 et 212);

Le directeur représentant le Contentieux: M. Roméo Gendron (majorité de 16);

Le directeur représentant le Bureau de révision des estimations: M. Rosaire Bouchard (majorité de 13);

Le directeur représentant le service de santé: M. A. Fournier (majorité de 57);

Le directeur représentant le service du bien-être social: M. Raoul Roy.

Elus par acclamation, lundi

Comme on l'a dit le lendemain de la mise en candidature, soit mardi matin, ont été élus par ac-

Laurent HURTUBISE, D.C. CHIROPATICIEN 4531, rue ST-DENIS MA. 7934 MONTREAL Sur rendez-vous seulement

FLORISTES Rendu 1851 MONTREAL Ste-Catherine et Guy FL 2491 Hôtel Mont-Royal PL 4550 Serres AT 1128

AVIS IMPORTANT Par suite de la grève des aiguilleurs de trains des lignes américaines, on désire annoncer que le train No 10, "The Montreal Limited", des Chemins de fer Delaware & Hudson, effectuant un départ quotidien de la gare Windsor à 10 h. 50 p.m., sera contremandé à partir du 1er février pour toute la durée de la grève. THE DELAWARE & HUDSON RAILROAD

"C'est à se demander s'ils n'ont pas reçu ordre de se taire"

Six témoins expulsés du box à l'enquête sur la moralité

Le vent de tempête qui soufflait la neige hier, sur Montréal, semblait avoir pénétré jusque dans l'enceinte du vieux Palais de Justice...

Les séances de l'enquête sur la moralité des juges, qui s'étaient déroulées dans un calme relatif depuis le début de la semaine, ont brusquement changé d'allure, hier.

Le président du tribunal, l'hon. juge François Caron, après avoir ordonné le retrait de six officiers et agents de la police municipale, a cru devoir déclarer: "C'est à se demander si tous ces gens n'ont pas reçu l'ordre de se taire".

Puis il y a eu une vive passe d'armes entre les procureurs de la Ville et ceux des requérants. Me Pacifique Plante allant jusqu'à prononcer le mot "parjure" en parlant des policiers qui ont comparu comme témoins. Heureusement, l'incident n'a pas eu de suite.

Quant au président, juste avant l'ajournement, il a ordonné au procureur des requérants de poursuivre la preuve de système relative au district No 17 de juridiction policière, "afin de voir si j'ai pu me tromper ou si j'ai raison dans mes remarques de l'après-midi", a précisé le président.

Dès le matin

L'expulsion des témoins qui ont attiré les vives remarques du président a commencé dès les premières minutes de la séance du matin. En moins de deux heures, trois agents furent successivement évincés, à cause des réticences de leurs réponses. Le constable Léo-Paul Poitras fut le premier à recevoir l'invitation de quitter le box, après avoir dit qu'il ne savait rien de l'existence d'une maison de réputation notoire au No 1868 rue Wellington.

Vous êtes dans le même district durant quatre ans et vous venez nous dire que jamais vous n'avez connu l'existence de cette maison? demande le président.

Le témoin maintient son affirmation.

—Retirez-vous! ordonne alors l'hon. juge Caron. Des témoins comme vous, est-ce qu'on a besoin de cela?

Puis, s'adressant à Me Plante: "A quoi bon d'essayer d'interroger un homme qui voit des choses du-

M. Pearson n'a pas un tel goût du baseball, dit-il en Chambre

OTTAWA, 1er (Du correspondant du "Canada"). — L'hon. des Affaires extérieures, aime le baseball, c'est entendu, mais pas pour passer le plus clair de son temps au stade, même si cela devait lui rapporter quelque chose comme \$65,000 par an mal an.

C'est ce qu'on a appris ici aujourd'hui lorsqu'on est allé l'interroger au sujet d'une correspondance de presse qui racontait que Del Webb, vice-président des Yankees, avait déclaré que M. Pearson ferait un commissaire fort convenable au baseball aux Etats-Unis, une sinécure qui rapporte \$65,000 par année.

M. Pearson, qui, lorsque ses fonctions lui permettent, à Lake Success ou ailleurs, trouve délassant d'assister à des joutes de baseball, et qui, même lui, participe à des joutes d'organisation, dans la belle saison, la Chambre des Communes contre la galerie de la presse (et il y fait toujours très bonne figure), a dit que la mention de son nom

Conseil appelé à voter \$150,000 pour trottoirs, pavages et égouts

Les projets d'améliorations locales — pavages, trottoirs et égouts — continuent d'être nombreux, à l'hôtel de ville.

Le service des travaux publics vient de saisir le comité exécutif de plusieurs autres projets et les commissaires ont décidé de recommander au conseil qu'il s'agisse au plus tard au début de mars de voter à cette fin des crédits se chiffrant par près de \$150,000, plus précisément par \$149,325.

Voici ce qui constituera des items de l'agenda de la prochaine assemblée du conseil:

Les égouts projetés

\$7,500, 6e avenue, de la rue Bélanger en gagnant le nord;

\$8,300, rue Fleury, du boulevard St-Laurent en gagnant l'ouest;

\$6,800, 2e avenue, de la rue Bélanger en gagnant le nord;

\$6,200, Durnford Place, de l'avenue Coolbrooke en gagnant l'ouest;

Et les pavages

\$9,200, rue Molson, de la rue Holt à la rue Jourdain;

\$6,900, avenue Van Horne, de l'avenue Clanranald à l'avenue McDonald;

\$21,200, avenue Doussin, du chemin de la Côte-St-Catherine à l'avenue Soissons;

\$9,600, rue de Ste-Foy, de l'avenue Louis-Hébert à la rue d'Iberville;

\$14,300, 40e avenue, de la rue Bellechasse au boulevard Rosemont;

\$12,500, avenue Meese, de la rue Notre-Dame à l'avenue du Buisson;

\$14,000, rue Jourdain, de la rue d'Iberville à la rue Molson;

\$5,700, avenue Jeanne d'Arc, de la rue Sherbrooke à la rue Rachel;

\$7,600, deux côtés, avenue Doussin, du chemin de la Côte-St-Catherine à l'avenue Soissons;

\$2,850, côté nord, rue Jourdain,

Congrès du commerce de détail



La Fédération canadienne du commerce de détail tiendra son congrès annuel en l'hôtel Mont-Royal, les 5, 6 et 7 février. Hier après-midi, au club Saint-Denis, les dirigeants du congrès et de la Fédération ont donné les grandes lignes des problèmes dont les congressistes seront saisis. De gauche à droite, on remarque: MM. W. K. Clarke, F. B. Walls, vice-président de la maison Eaton, Raymond Dupuis, président de la maison Dupuis Frère, et Jack Clifford. (Photo "Le Canada", par Robitaille)

Congrès du commerce de détail ici

Les membres de la Fédération canadienne du commerce de détail, un organisme national qui groupe les entreprises servant de débouché à plus de \$5 milliards des \$8 milliards que tout le commerce de détail du Canada écoule annuellement, se réuniront en congrès, la semaine prochaine à Montréal, pour discuter de leurs problèmes actuels.

Jusqu'à présent, les inscriptions indiquent que plus de 300 représentants de magasins, petits et grands, de Vancouver, C.-B., à St-Jean de Terre-Neuve, assisteront au congrès qui durera trois jours à partir de lundi à l'hôtel Mont-Royal.

En plus des détaillants canadiens, plusieurs spécialistes des Etats-Unis assisteront au congrès, y compris des représentants de la douane américaine, des conseillers d'affaires, et des experts d'importantes spécialités à rayons qui participeront aux diverses discussions.

La Fédération réunit les grands magasins à rayon du Canada, et presque tous les magasins à chaînes, aussi bien que de nombreux grands établissements de détail dans le commerce de la bijouterie, des meubles, de la quincaillerie, etc. Le congrès constitue la principale réunion annuelle des représentants de toutes les maisons de détail importantes du Canada.

Pour une jonction adéquate de Jarry au Métropolitain

Administrer, c'est prévoir, a-t-on souvent dit et redit.

Passant des paroles aux actes, le comité exécutif de la Cité de Montréal vient de poser un geste en vue d'assurer une jonction adéquate de la rue Jarry au boulevard Métropolitain, cette grande artère est-ouest dont on parle depuis tant et tant d'années mais que l'on serait sur le point de parachever d'ici un an ou deux.

Pour l'instant, le comité exécutif a décidé de réserver tous les lots que la Cité possède dans l'emplacement compris entre la rue de Bordeaux, la ligne homologuée sud du boulevard Métropolitain (projeté), la ligne homologuée ouest de l'avenue de Lorimier et la ligne homologuée nord de la rue Jarry. En ce faisant, les commissaires ont l'intention d'obtenir que la jonction de la rue Jarry au boulevard Métropolitain soit adéquate, le temps venu.

D'autre part, le comité a réservé temporairement pour fins publiques les lots situés du côté est de l'avenue Vianney, entre l'avenue Daoust et la rue Perras, puis les lots situés en bordure de l'avenue Larose, entre l'avenue Daoust et la rue Perras, ainsi que les lots situés côté ouest de la rue Emile, entre l'avenue Daoust et la rue Perras, et les lots situés côté nord de l'avenue Daoust, entre l'avenue Vianney et la rue Emile.

Pour faciliter le placement des diplômés

OTTAWA, 1er (D.N.C.). — Le ministre du Travail, l'hon. Milton F. Gregg, a déclaré aujourd'hui qu'en raison de la demande croissante de personnel technique qui résulte en grande partie de l'expansion de la production pour fins de défense, on ne prévoit pas de grandes difficultés dans le placement des diplômés d'universités en 1951.

Le ministre explique que, comme cela s'est déjà fait, un programme détaillé pour le placement des diplômés de 1951 avait été élaboré. Le programme a débuté par l'envoi en décembre dernier d'un questionnaire aux employeurs jugés intéressés dans l'embauchage des diplômés ou d'étudiants.

M. Gregg dit que dans le cas des diplômés, il s'agit bien entendu de trouver des emplois permanents, tandis que dans celui des étudiants, il s'agit de trouver des emplois temporaires pour l'été qui leur permettront d'être utiles à leurs employeurs et, en même temps, d'acquiescer une expérience pratique qui leur aidera à compléter leurs études.

Le feu de Sorel n'aurait fait qu'une seule mort

Le directeur du service de la police de la ville de Sorel, M. Albert Tangway, a exprimé fortement l'opinion, hier soir, qu'une seule personne a perdu la vie lors de l'incendie qui détruisit, aux petites heures jeudi matin, l'hôtel Verdun, de Sorel.

Le cadavre calciné de celui qui était porté disparu depuis le désastreux incendie, M. Anatole Salvail, 48 ans, autrefois de Montréal, et qui, depuis l'automne dernier, était en service dans une importante industrie de Sorel, fut trouvé, peu avant midi hier matin, dans les ruines encore fumantes de l'hôtelier rasé par les flammes.

Le corps fut transporté à la morgue de l'endroit, où une enquête sera ouverte, à 2 h., cet après-midi, par un jury sous la présidence du coroner Pierre Guertin, M.D., du district de Richelieu.

La délégation du pays à l'ONU

OTTAWA, 1er (D.N.C.). — "Ni l'apaisement à tout prix, ni la guerre quel qu'en soit le prix, mais une solution satisfaisante en vue d'un accord pour la paix, telle a été la base de la politique de la délégation canadienne aux Nations Unies".

C'est ce qu'a déclaré aujourd'hui au sénat, l'hon. Jean-Marie Desautels, libéral de Québec, en appuyant la Chambre haute l'adresse en réponse au discours du trône.

"La tension et les efforts de la situation actuelle exigent de tout canadien qu'il soit prêt à apporter sa contribution à la cause de la paix et de la liberté sur le plan national et international, continue-t-il, ajoutant: "La province d'où je viens voudra jouer le rôle dont elle est capable dans cette lutte pour la paix mondiale et pour la liberté de tous les citoyens".

Le rapide développement industriel du Québec permet à cette province d'apporter une importante contribution à l'effort collectif qu'il nous faut accomplir aujourd'hui. Le sénateur québécois énumère à ce propos les découvertes de gisements de titane, l'accroissement prodigieux de la production minière, les dépôts de fer de l'Ungava, l'expansion des installations hydro-électriques, les usines d'armement de Sorel, et les autres ressources agricoles et minières de la province.

Pour une jonction adéquate de Jarry au Métropolitain

Administrer, c'est prévoir, a-t-on souvent dit et redit.

Passant des paroles aux actes, le comité exécutif de la Cité de Montréal vient de poser un geste en vue d'assurer une jonction adéquate de la rue Jarry au boulevard Métropolitain, cette grande artère est-ouest dont on parle depuis tant et tant d'années mais que l'on serait sur le point de parachever d'ici un an ou deux.

Pour l'instant, le comité exécutif a décidé de réserver tous les lots que la Cité possède dans l'emplacement compris entre la rue de Bordeaux, la ligne homologuée sud du boulevard Métropolitain (projeté), la ligne homologuée ouest de l'avenue de Lorimier et la ligne homologuée nord de la rue Jarry. En ce faisant, les commissaires ont l'intention d'obtenir que la jonction de la rue Jarry au boulevard Métropolitain soit adéquate, le temps venu.

D'autre part, le comité a réservé temporairement pour fins publiques les lots situés du côté est de l'avenue Vianney, entre l'avenue Daoust et la rue Perras, puis les lots situés en bordure de l'avenue Larose, entre l'avenue Daoust et la rue Perras, ainsi que les lots situés côté ouest de la rue Emile, entre l'avenue Daoust et la rue Perras, et les lots situés côté nord de l'avenue Daoust, entre l'avenue Vianney et la rue Emile.

Pour faciliter le placement des diplômés

OTTAWA, 1er (D.N.C.). — Le ministre du Travail, l'hon. Milton F. Gregg, a déclaré aujourd'hui qu'en raison de la demande croissante de personnel technique qui résulte en grande partie de l'expansion de la production pour fins de défense, on ne prévoit pas de grandes difficultés dans le placement des diplômés d'universités en 1951.

Le ministre explique que, comme cela s'est déjà fait, un programme détaillé pour le placement des diplômés de 1951 avait été élaboré. Le programme a débuté par l'envoi en décembre dernier d'un questionnaire aux employeurs jugés intéressés dans l'embauchage des diplômés ou d'étudiants.

M. Gregg dit que dans le cas des diplômés, il s'agit bien entendu de trouver des emplois permanents, tandis que dans celui des étudiants, il s'agit de trouver des emplois temporaires pour l'été qui leur permettront d'être utiles à leurs employeurs et, en même temps, d'acquiescer une expérience pratique qui leur aidera à compléter leurs études.

Le feu de Sorel n'aurait fait qu'une seule mort

Le directeur du service de la police de la ville de Sorel, M. Albert Tangway, a exprimé fortement l'opinion, hier soir, qu'une seule personne a perdu la vie lors de l'incendie qui détruisit, aux petites heures jeudi matin, l'hôtel Verdun, de Sorel.

Le cadavre calciné de celui qui était porté disparu depuis le désastreux incendie, M. Anatole Salvail, 48 ans, autrefois de Montréal, et qui, depuis l'automne dernier, était en service dans une importante industrie de Sorel, fut trouvé, peu avant midi hier matin, dans les ruines encore fumantes de l'hôtelier rasé par les flammes.

Le corps fut transporté à la morgue de l'endroit, où une enquête sera ouverte, à 2 h., cet après-midi, par un jury sous la présidence du coroner Pierre Guertin, M.D., du district de Richelieu.

INSTITUT GENEALOGIQUE DROUIN

PIT LEPINE présente "FROZ-EX"

Le sauveur des automobilistes Automotobistes, soyez prudent! Ne vous laissez pas prendre au piège! Mélangez-vous du bonhomme hiver! Versez dans le réservoir à gazoline de votre auto une bouteille de "FROZ-EX" par semaine et gardez-en une dans votre voiture. De cette façon vous préviendrez beaucoup d'ennuis.

FROZ-EX POSSEDE LES AVANTAGES SUIVANTS: 1.—Assure un démarrage rapide 2.—Dissout la glace et absorbe l'eau dans l'essence ainsi que dans les conduites 3.—Ne contient aucun ingrédient pouvant endommager des conduites de gaz 4.—Se vend en bouteilles scellées En vente dans tous les garages et postes de service N'acceptez pas de substitut Exigez FROZ-EX

FROZ-EX PRODUCTS Co. LIMITED 1550 EST. ST-ZOTIQUE, MONTREAL — CR. 1212

INDIAN ROOM LOUNGE ET BAR Ou vous jouirez d'une excellente cuisine, de cocktails de qualité et de prix modérés LUNCH... DINER... COCKTAILS REPAS TARDIF APRES LE THEATRE

Indian pied noir du race pure, Three Cell (à gauche), Tableau d'une collection nombreuse d'œuvres d'art en exposition à l'Indian Room, inspirées par le sage et l'esprit de la culture des Indiens de l'Amérique du Nord. Entrée par le lobby du

RESTAURANT HIC-à-COOP LOUNGE ET BAR RUE ST-CATHERINE ENTRE LES RUES DRUMMOND ET STANLEY

Le Canada pour
tous les Canadiens

Le Canada

Journal du matin
fondé en 1903

Le Canada est publié par la
Compagnie de Publication du Canada
Léves, 5221, De Gaspe, Montréal

GROVELLE 3551 *

Secrétaires: René Décoré
Gérant de la rédaction:
Gilles Desroches

TARIF DES ABONNEMENTS par la poste	
Montreal et banlieue	1 an: \$ 5.00
Provinces	1 an: \$ 6.00
Canada	1 an: \$ 6.00
États-Unis et Empire Brit.	1 an: \$ 12.00
Union Postale	1 an: \$ 15.00
Tous les abonnements payables d'avance	

Membre de la Canadian Press
Membre de la Canadian Daily
Newspaper Association

Membre de l'Audit Bureau of
Circulation

Autorisé comme envoi postal de la
deuxième classe, Ministère des
Postes, Ottawa

VENDREDI, 2 FEVRIER 1951

M. René Plevin est aujourd'hui l'hôte d'Ottawa

M. René Plevin, président du Conseil des ministres de France, passera ce matin par Montréal, en route pour Ottawa où il aura des entretiens avec M. Louis Saint-Laurent et d'autres membres du cabinet. Le chef d'Etat français est accompagné de hautes personnalités de son pays, entre autres le général Alphonse Juin, inspecteur général des forces armées, et M. Alexandre Parodi, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères. Le président du Conseil assistera à la séance de la Chambre des Communes, dans la tribune diplomatique, et recevra tous les honneurs que l'on accorde aux chefs des nations amies.

Cette visite de M. Plevin revêt une signification spéciale, venant si tôt après celle faite à Paris par notre premier ministre, M. Saint-Laurent. On sait que M. Vincent Auriol, président de la République française, doit aussi être l'hôte du Canada au mois de mars. Jamais les hommes d'Etat unis par les liens de l'amitié n'ont éprouvé un tel besoin de contacts personnels, si ce n'est peut-être aux heures les plus graves de la dernière Grande Guerre.

Les dépêches nous informent que l'exposé très clair de la situation en France donné par M. Plevin, durant son bref séjour à

Washington, a dissipé bien des inquiétudes qui avaient pris corps dans certains milieux. Si le chef d'Etat français, de son côté, pouvait avoir des doutes sur la sagesse et l'équilibre de la politique américaine, ils ont été dissipés à la suite de ses entretiens avec le président Truman et ses principaux collaborateurs.

La visite de M. Plevin, au dire du *Christian Science Monitor*, "contribuera à renforcer l'Occident, si les Américains se rendent compte, peut-être à leur surprise, que les Français combattent déjà l'agression communiste depuis quatre longues années avec 150,000 hommes, c'est-à-dire six divisions qui seraient très nécessaires en France; s'ils se rendent compte que les Français se sont engagés dans le plus grand effort militaire accompli par une nation démocratique contre le danger communiste."

Le bref passage du président du Conseil des ministres de France à Ottawa aura sans doute le même bienfaisant résultat auprès des Canadiens. De part et d'autre, grâce à de fréquents échanges de vues de plus en plus fréquents, les points de vue des divers pays seront mieux compris et la confiance mutuelle se consolidera.

C'est de tout coeur que le Canada français, en particulier, souhaite à M. René Plevin et à ses compagnons de voyage un agréable séjour dans notre capitale.

Que va faire maintenant la Chine communiste?

La Commission politique des Nations Unies a qualifié d'agresseur en Corée la Chine communiste. Le résultat du scrutin a révélé que les membres de l'O.N.U. sont remarquablement unis, contrairement à ce que l'on avait dit. La majorité décisive de 44 contre sept, prouve que tous les pays non communistes entendent résister à l'agression.

Le vote de la résolution condamnant l'acte de la Chine a été retardé par la crainte qu'il en résulte une guerre en règle. Ce danger n'est pas encore écarté, si les Nations Unies veulent à tout prix mettre fin à l'agression. Le Canada, pour sa part, a toujours cru qu'il fallait recourir à toutes les voies de conciliation possibles avant d'en venir à cette décision.

Les Ecossais vont-ils obtenir leur autonomie?

La disparition mystérieuse de la pierre de Scone, ravie aux Ecossais il y a quelque 650 ans, y serait-elle pour quelque chose? ... En tout cas, le parlement de Westminster a nommé un comité qui étudiera les réclamations des nationalistes écossais et la possibilité d'établir un parlement à Edimbourg.

Le mouvement autonomiste, qui avait déjà connu un regain de vitalité en 1930, a pris de l'ampleur l'an dernier, à l'occasion d'une campagne pour le Home Rule. Une pétition signée par plus d'un million et demi d'Ecossais (plus de la moitié des électeurs) réclamait satisfaction sur ce point essentiel. Loyaux à l'égard de la couronne et désireux de rester dans le cadre du Royaume-Uni, ils n'en réclament pas moins une réforme constitutionnelle radicale, un gouvernement "en conformité avec leurs traditions nationales et un Parlement ayant compétence exclusive sur les affaires écossaises".

L'Ecosse regimbe de se voir représentée dans le cabinet britannique par un ministre spécial. Elle possède deux fois plus de charbon par tête d'habitant que l'Angleterre, quatre fois plus de fer, trois fois plus de terres arables, vingt fois plus de forêts. Elle peut nourrir à elle seule sa population, ce que ne saurait faire l'Angleterre. Les Ecossais se

prétendent négligés par le pouvoir central; ils se plaignent que le Parlement de Westminster ne consacre guère qu'une journée et demie par session à leurs affaires.

L'idée de l'autonomie écossaise n'est pas nouvelle. Dès 1880 un bill accordant le Home Rule à l'Ecosse avait été présenté aux Communes britanniques. Lloyd George, en 1913, avait promis cette réforme dès qu'elle aurait été concédée à l'Irlande; mais la guerre était venue bousculer ces projets.

Cependant, les conservateurs se défient des revendications des nationalistes écossais et les socialistes y sont nettement opposés. Seul le parti libéral s'est formellement prononcé pour le Home Rule, ce qui lui a valu un regain de popularité en Ecosse.

Les Ecossais sont très divisés eux-mêmes sur la portée qu'il conviendrait de donner à leur autonomie. Un plébiscite tenu l'an dernier a donné des indications que l'on considère généralement comme exactes sur les courants de l'opinion. Cinq pour cent des votants se prononcèrent pour le *statu quo*, 20 pour cent pour le statut de dominion, c'est-à-dire la séparation d'avec l'Angleterre, et 75 pour cent en faveur du Home Rule, c'est-à-dire pour l'autonomie administrative dans le cadre du Royaume-Uni, soit un régime se rapprochant assez de celui de l'Ulster.

Une épidémie d'influenza qui n'a rien de grave

L'épidémie d'influenza qui sévit en ce moment en Grande-Bretagne et dans divers autres pays d'Europe ne peut aucunement se comparer à celles que l'on connaît dans la première partie du siècle. C'est ce que nous assure un mémoire publié par le Centre mondial d'influenza, organisme de l'O.N.U., établi à Londres en 1947.

L'épidémie actuelle n'a, dit-on, ni la gravité ni la tendance à se propager qui signalaient les précédentes. De plus, il est beaucoup plus facile aujourd'hui de maîtriser la maladie et de ralentir son expansion, en utilisant de nouveaux remèdes qui n'existaient pas autrefois.

Une récente enquête de l'Organisation internationale de la santé a révélé que les régions les plus atteintes sont le nord de l'Europe et la Grande-Bretagne. La maladie a également fait son apparition au Canada et aux Etats-Unis. Jusqu'ici, les complications ont été rares et le taux des décès s'est maintenu "très bas". L'influenza n'a été fatale

qu'à des vieillards et à des cardiaques. Chez le gros de la population, la nouvelle chimiothérapie a réussi à écarter les infections secondaires qui firent tant de victimes en 1918.

C'est en Suède que l'on a retracé l'origine de l'épidémie, en juin dernier. En novembre, elle couvrait la péninsule scandinave et passait de là en Grande-Bretagne. Presque en même temps, on la signalait dans les Pays-Bas, en Belgique et dans le nord de l'Allemagne. Un second foyer d'infection, peut-être indépendant du premier, a pris naissance dans le nord de l'Espagne et l'on croit que les deux se rejoignent en ce moment à travers la France.

Les spécialistes du Centre d'influenza de Londres et ceux de l'Organisation internationale de la santé ont réussi à isoler le virus dès le début de l'épidémie et ils poursuivent leurs travaux. On espère que le résultat en sera la préparation de vaccins efficaces dans la lutte contre le type habituel d'influenza.

Autour et alentour

Une belle carrière poursuivie dans l'ombre

Toute la presse quotidienne de Montréal a rapporté que le directeur de l'information à la "Patrie" du dimanche, M. Donat Kavanagh, a été l'hôte d'un dîner intime organisé par ses camarades pour fêter le vingt-cinquième anniversaire de son entrée au service de la "Patrie". La plupart des lecteurs, y compris ceux du journal de la rue Sainte-Catherine, ont eu le plaisir de se demander qui est ce M. Kavanagh à qui on rendait hommage. Le public connaît les noms d'un certain nombre d'éditorialistes, de chroniqueurs judiciaires, municipaux ou sportifs, mais il ignore ceux des journalistes de l'intérieur, des sédentaires de la profession. Ces derniers, dans l'ombre, sans avoir beaucoup de contacts avec la masse des lecteurs autrement que par téléphone ou par lettres, n'en jouent pas moins un rôle essentiel dans la préparation d'un quotidien ou d'un hebdomadaire.

Les traducteurs de dépêches, les directeurs de l'information, leurs adjoints et les préposés à la mise en page sont de cette catégorie. Ce sont précisément ces fonctions que M. Kavanagh, durant ses 33 ans de journalisme, dont un fructueux stage au "Canada", a occupées à la plus grande satisfaction de ses employeurs.

Apprécié et estimé de ses patrons, il l'a été également des journalistes qui ont travaillé à ses côtés ou sous ses ordres. Parmi les plus brillants novellistes de la génération actuelle, nombreux sont ceux qu'il a conseillés, dirigés, formés. Peu loquace, il ne s'emballe jamais, donne des instructions précises à ses subordonnés et obtient toujours des résultats. Il s'intéresse à tout, lit tout, même les annonces classées et les avis de décès. C'est ainsi qu'il lui arriva de dire à un reporter, après avoir justifié l'un des avis de décès: "Voilà les deux seules personnes qui meurent tous les jours et à qui il n'y a pas la moindre chose de bizarre". Effectivement, le novelliste finit par découvrir que ces deux personnes avaient été empoisonnées. Le flair de Kavanagh l'avait lancé sur une piste qui aboutit à une primeure.

Il conseille aux jeunes de faire leur devise de Ténacité: "Je suis homme et rien de ce qui est humain ne m'est étranger". Durant toute sa carrière, il a vécu cette devise qui l'a conduit au sommet de sa profession.

Ses camarades lui ont, entre autres cadeaux, présenté une solide paire de ciseaux. Tous les journalistes et, dorénavant, un plus grand nombre de lecteurs souhaiteront qu'il s'en serve encore longtemps.

Du nouveau dans la littérature canadienne

Qui aurait cru, qui aurait prévu il y a dix ans, même il y a seulement cinq ans, que l'édition canadienne-française donnerait un jour le spectacle du lancement simultané de trois romans écrits par des nôtres? C'est pourtant l'événement sans précédent que notre trop mince histoire de la littérature a enregistré hier alors que le "Cercle du Livre de France" a officiellement mis en circulation "Les Jours sont longs", de M. Harry Bernard, "Solitude de la Chair" de M. Charles Hamel et "Le Dompteur d'Ours" de M. Yves Thériault.

C'est l'indice probant d'une vitalité nouvelle dans notre monde des lettres; c'est la reconnaissance implicite par nos écrivains et éditeurs que le Canada français commence vraiment à leur fournir un marché. Pas un marché assez vaste, assez rémunérateur pour que les auteurs puissent compter vivre de leur plume, mais assez considérable pour leur donner une récompense quelque peu appréciable.

En dépit de Louis Hémon qui faisait dire à Maria Chapdelaine que rien ne change en notre province, les quinze dernières années ont vu un immense changement, l'éclosion de talents tels que Roger Lemelin, Gabrielle Roy, Germaine Guèvremont et Gratien Gélinas, pour n'en mentionner que quelques-uns. Dans sa revue littéraire de fin d'année, le magazine "Time" citait "The Outlander" de Mme Guèvremont parmi les meilleurs romans publiés aux Etats-Unis en 1950. Non-neur mérite dont s'enorgueillissent tous les Canadiens, français et anglais.

Les lecteurs du "Canada" ont la réputation d'être de fervents amis de nos lettres. Ils voudront être les premiers à acheter les trois romans publiés hier et les premiers à lire la recension qu'en donnera demain, dans notre page littéraire, M. Willie Chevalier.

Lettre d'Angleterre

La fantaisie et la mécanique

par A. K. Asbury

L'amour de l'excentricité est un trait anglais. Il est formé de plusieurs éléments, d'un sens du ridicule, d'un attachement aux choses du passé et d'un amour de la variété. Dans les domaines de la science et de l'industrie, il se rapproche souvent du génie inventif. Cela ne veut pas dire que les Ecossais, les Gallois ou les Irlandais soient dépourvus d'humour et de génie inventif, mais tout simplement que chez eux ces qualités s'expriment d'une manière différente.

Quant à moi, j'adore ce qui est excentrique, et c'est avec le plus grand plaisir que je note les efforts qu'on est en train de faire en ce moment pour inclure dans le Pavillon du Festival de Grande-Bretagne consacré au caractère anglais une ou deux machines compliquées et de haute fantaisie n'ayant d'autre but que d'étonner et d'amuser le monde.

L'appel lancé la semaine dernière pour des fantaisies et extravagances de ce genre a produit des résultats immédiats. Les bureaux du Festival de Grande-Bretagne reçoivent des lettres de tous les coins du pays proposant les inventions les plus variées, d'une machine à moudre la fumée à un étouffoir à allumettes. Un autre correspondant propose (et ceci est possible d'ailleurs) de lancer un arc-en-ciel au-dessus de la Tamise.

Un autre encore a offert de dessiner le ciel au-dessus de l'Exposition de Londres pendant toute la durée de l'été, laissant entendre que si cette idée ne plaisait pas il était capable aussi de produire de la pluie pendant la même période de temps.

Un inventeur annonce qu'il a mis au point un dispositif qu'on attache à la queue d'une poule et qui met en mouvement une sonnerie chaque fois que la poule pond un oeuf. La sonnerie fait un son de "ding" quand l'oeuf est bon, de "dong" quand il est mauvais et de "ding-dong" quand il a deux jaunes.

Un major de Westmorland a envoyé le plan d'un piège à mouches, et un instituteur d'Oxford a écrit donnant les détails d'une balance fabriquée avec 24 arêtes de porte et 24 épingles à chapeau coupées. Même ce grave quotidien qu'est le "Times" a publié une lettre d'un écrivain humoristique qui offrait de prêter au Festival une planche à chaussures confectionnée presque entièrement avec des grains de riz décortiqués et qui se désagrége si on la pile. On peut la "reconstituer de nouveau". Le même correspondant attire l'attention aussi sur "le chapeau melon à la coiffe particulièrement haute et qui est rempli de béton qu'on voit à la fête annuelle de Wivenhoe". Ces deux objets sont, bien entendu, purement imaginaires. (Signalez qu'on a inventé des articles encore plus curieux, qu'on a déposé à l'Office de la propriété industrielle anglais le brevet d'une canne à poignée creuse où on peut "mettre de petites chemises de flanelle".)

Je crois que les organisateurs avaient dans l'esprit un genre de machine qui pourrait traverser un défilé de roues d'engrenage, de rayons et de leviers et affectant de produire quelque chose d'impossible, comme par exemple, le mouvement perpétuel. Enfin, quelles que soient les machines choisies, j'ai déjà décidé que ce seront les premières choses que j'irai voir.

Dans le monde de l'invention, la ligne de démarcation entre la pratique et la haute fantaisie est presque imperceptible. Le traverser, donc cette ligne pour vous parler d'une exposition, — peut-être curieuse et de caractère peu pratique, — mais pourtant d'une importance considérable en ce qui concerne le progrès de l'Angleterre dans le domaine technique. Il s'agit du nouveau musée de l'industrie qui vient de s'ouvrir à Birmingham, dans les Midlands.

Le but de ce musée (qui se trouve dans les locaux connus sous le nom de "Elkington building" où eurent lieu les premiers travaux de galvanoplastie) est de montrer l'évolution des machines et méthodes industrielles et en particulier des progrès réalisés depuis le début de la Révolution industrielle. Ce qu'il est intéressant de noter c'est la manière dont le musée expose les différentes pièces qu'il expose. Il a déjà reçu, bien entendu, des documents comme par exemple une machine à balancer de 1780 qui avait continué à marcher à King's Norton jusqu'en 1943, et un modèle de machine à vapeur horizontale construite en 1849 par le forgeron de South Yardley.

Les directeurs du musée sont allés dans les Midlands pour trouver des machines du 18e siècle et du début du 19e siècle. Lorsqu'on découvre des machines qui servent encore (on a trouvé par exemple un moteur à gaz datant de 70 ans et qui, malheureusement, dans l'usine de la région) on y fixe une plaque de bronze portant les mots "Cette machine est d'une importance historique considérable". Si cette machine est mise hors d'usage ou est remplacée, prière d'en informer le Curateur de la section scientifique et industrielle du Musée de Birmingham!



... tout en sauvant la face

Picasso n'a pas toujours été un peintre cubiste

Par Roland Boulanger

Un peintre de Québec vient de choisir la Librairie Tranquille pour y faire sa première apparition à Montréal. Il s'agit du fils, m'a-t-on dit, de Gérard Morisset, un de nos chercheurs les plus indispensables dans l'histoire de l'architecture canadienne.

Tel père...

Le fils aurait-il voulu démontrer que chaque génération doit renier l'entreprise de ses pères? Gérard Morisset, son père, exposait sans prétention, il y a plus d'un an, ses travaux de peinture au Secrétariat des Amis de l'Art. Il ne s'était pas aventuré comme son fils hors de la traditionnelle enceinte. Durant des années, nous avons vu ses petits paysages minutieusement dessinés à la plume où "la maison" toujours occupait le centre de la composition. On se souvient de la patience que mettait le père à dessiner ces feuillages toujours un peu durs à cause du déchet d'uniforme des feuilles; ces petites clôtures de perches; ces attendrissantes "fabriques"; enfin, tout dans ses dessins reflétait le souci du détail d'un magnifique artisan bien doué du côté de l'exécution.

Pas tel fils...

Denys, son fils, affirme n'avoir étudié son métier nulle part, pas plus que le père dont il semble avoir hérité le talent naturel. Mais le fils n'a pas voulu employer ce talent à l'exécution soignée de ses travaux de miniaturiste de son père.

Ses tableaux sont d'assez grande dimension; ils sont traités dans un esprit vaguement cubiste, par à-plats en tons lavés, dont la structure ne manque pas de caprice, si on n'a pas l'habitude de la forme. Peut-être Denys devrait-il se mettre sans crainte à l'apprentissage sérieux de ce métier qui lui manque, chose qui ne nuit pas, mais qui sert le talent.

A surveiller

Je ne ferai que signaler l'essentiel des faiblesses. Dans la composition des masses d'abord: il est fort risqué d'employer à valeur égale deux masses de même importance remplissant à elles seules toute la toile. C'est le cas de ses doubles portraits qui sont autant de répétitions d'un thème identique au point de vue compositionnel. A peine les gammes varient-elles, sans que les uns ajoutent quoi que ce soit en valeur aux précédentes. De plus, ces masses géométriques ne devraient pas avoir une importance égale identique pour l'unité d'effet du tableau. Les personnages ont d'ailleurs tout à perdre à être ainsi présentés de face de façon aussi uniforme, sans égard à la tournure.

Le nombre et la qualité L'impression d'ensemble, c'est que Denys Morisset est à faire un inventaire de gammes chromatiques-tonales. S'il était le cas, c'est-à-dire, si ne s'agit que d'expériences de laboratoire — ce dont je doute à peine — le moment ne serait pas venu de faire une exposition. Mieux vaudrait, je crois, laisser mûrir certaines de ces toiles, y revenir, la travailler jusqu'à ce qu'elle ait vraiment donné ce que le peintre a le devoir d'en tirer, plutôt que d'en peindre autant dans un même mois. Car Denys Morisset se montre des plus prolifiques, quand les rares bons peintres que nous ayons chez nous sont satisfaits de beaucoup moins, mais d'une exécution accomplie.

En somme, il y a des choses qu'il faut avoir emprunté à l'expérience de ces de ces de même importance, de ces choses qui nous permettent de les dépasser ensuite peut-être; autrement, il est bien risqué que nous ne nous aventurons par plaisir, sans arriver à bâtir fermement. Le cubisme n'est pas tout à fait ce que semble en avoir saisi Morisset; pour Picasso lui-même, ce ne fut que l'un de ses nombreux points d'arrivée.

Bonbons de Vancouver

Un ami de Vancouver du premier ministre d'Angleterre Attlee lui a envoyé, en cadeau, 1,300 livres de bonbons à distribuer parmi les vieillards et les enfants de Steney à Londres.

(S.I.R.U.)

Nouvelles forêts

Les terres forestières de Grande-Bretagne augmentent de 3 millions d'acres ce qui donnera les 5 millions d'acres de terres boisées qui comportait le programme d'après-guerre.

La vie politique

DE PARIS A HANOI

(Exclusif au "Canada")

En quinze jours de travail parlementaire le ministère de M. René Plevin a accompli une partie de la tâche qu'il s'était fixée. D'abord les problèmes de sécurité. Les échecs en Indochine, les tragiques évacuations de postes dans le Haut-Tonkin, le retrait sur Hanoi et sur le Delta des forces franco-vietnamiennes devaient prendre le pas sur toutes les autres questions à l'ordre du jour. L'opinion publique a été surprise et troublée, cela est incontestable. Toutefois, comme il est arrivé en Corée au début de l'agression, la réaction française a été vive.

Nous avons eu l'impression d'un réveil de l'opinion publique. On a en quelque sorte "découvert" la guerre d'Indochine. Jusqu'à présent l'opinion restait sinon indifférente, du moins passive. La propagande communiste et cryptocommuniste y contribuait largement. Devant le sacrifice et l'héroïsme de nos soldats un courant plus vif s'est formé. A l'étranger, et notamment aux Etats-Unis d'Amérique, il a fallu reconnaître que la France ne menait pas une guerre "colonialiste" — mais un combat dans lequel elle défendait avec l'indépendance réelle des Etats Associés-Vietnam, Cambodge, Laos — les intérêts communs de l'Occident. Toutes les préventions ne sont pas dissipées. Elles le seront le jour où nos amis d'Outre-Océan auront tout à fait compris que ces intérêts communs de l'Occident exigent que la France demeure présente dans ces régions dont l'indépendance a pour limites les cadres de l'Union Française.

La position du gouvernement français a été affirmée par M. René Plevin en ce qui concerne le réarmement de l'Allemagne. Il me semble qu'il en est de même pour la France. Un gouvernement dans une démocratie ne peut faire abstraction de l'opinion, et pas davantage du sentiment populaire. Sans doute la plupart des Français, à l'exception des communistes (et encore conviendrait-il de savoir ce que pense exactement sur ce point le simple électeur qui vote communiste par mécontentement) estiment-ils que l'Allemagne doit participer à la défense de l'Occident. Faudrait-il se battre non loin de l'Elbe pour protéger l'Allemagne occidentale alors que les Allemands eux-mêmes se croieraient les bras dans leurs abris bétonnés? Mais une résurrection de la Wehrmacht heurterait violemment les sensibilités françaises. En affirmant que l'Europe devrait être organisée politiquement et militairement avant cette intégration militaire, M. René Plevin a sans aucun

doute répondu au sentiment général. Encore faudrait-il que l'Europe soit constituée assez rapidement. Encore faut-il aussi que l'effort français dans le réarmement soit appréciable. Au cours de ces dernières années, le souci de réaliser quelques économies sur l'entretien des troupes avait conduit à accorder de très nombreuses "dispenses" à plusieurs catégories de jeunes gens: "soutiens de famille", "service auxiliaire", mineurs travaillant "au fond", Français résidant à l'étranger. Le total des dispenses ainsi accordées s'élevait chaque année à environ 70,000.

Au moment où il est devenu indispensable d'augmenter la durée du service actif afin d'accroître les effectifs présents sous les drapeaux, il serait inadmissible que ce régime des dispenses soit maintenu. On en revient donc au principe posé par la loi de 1928: "Le service militaire est égal pour tous et ne comporte d'autres dispenses que celles résultant de l'incapacité physique".

Les jeunes gens qui résident normalement hors de France et des pays de l'Union Française devront donc désormais rentrer en France pour faire leur service militaire. Il serait difficile de prétendre qu'il ne l'est pas. Le vote de l'Assemblée Nationale instituant le service de dix-huit mois n'est certes pas accueilli avec enthousiasme. Mais il est remarquable que les tentatives d'excitation communistes ont fait long feu. La plupart des manifestations organisées par le parti de Moscou ont échoué. La classe sous les drapeaux accompli sans récriminations les trois mois de service supplémentaires qui lui sont imposés. Il est clair que la France consent les sacrifices dont elle connaît la nécessité. Elle voudrait avoir l'impression qu'elle est estimée à leur juste valeur, hors de ses frontières. Elle voudrait que l'on reconnût l'étendue des charges qu'elle a assumées depuis cinq ans en Indochine, sans oublier la cession au Vietnam de sa vieille colonie de Cochinchine, afin de bien marquer sa volonté d'accorder une indépendance réelle aux Etats indochinois. Peut-être aller au delà et disparaître de cette région du globe qui porte sa marque, où elle a mis son sang et sa vie, pour aller servir ailleurs? Le résultat ne serait pas désastreux pour elle. L'Indochine, après une période d'anarchie, deviendrait un Etat satellite de l'U.R.S.S. ou, ce qui revient au même, du Komintern oriental. Les ambitions du panslavisme stalinien seraient satisfaites. Une revanche de la défaite en Corée serait obtenue. Une position stratégique de premier ordre serait cédée au communisme asiatique. La voie serait ouverte à un nouveau en Asie à l'impérialisme rouge. L'indépendance même des peuples autochtones serait irrémédiablement compromise.

La perte de l'Indochine serait au moins aussi grave que celle de Singapour. Nous ne pensons pas que nos alliés d'Occident puissent accepter de gâter de coeur un tel renoncement.

Rémy ROURE (S.I.F.)

Petits Films

La lecture...

Il n'y a pas à dire, trop peu des nôtres aiment l'étude et la lecture.

Pourtant, rien de reposant, après sa journée, que de fureter dans Quillet, sous la lampe. C'est un enchantement.

Je le conseille à ces dames et messieurs qui courent les programmes questionnaires à la radio.

Ainsi l'autre soir plusieurs invités se sont essayés à la hauteur de la Vénus de Milo. Le premier vous l'allongea jusqu'à 60 pieds.

C'est presque le sous-marin, pard! Un autre, moins hardi, lui donna 33 pieds.

L'homonyme d'un grand sculpteur canadien-français se rendit à 45 pieds, se promettant d'essayer plus tard avec l'échelle de Jacob.

Avec les dames, le mesurage alla mieux. Elles ont plus que nous le sens des lignes.

Une Jacqueline mentionna 6 pieds, une Estelle lui colla 5 pieds six, alors que Pierre fut crut que la déesse de l'amour ne mesurait que 5 petits pieds.

C'est un étudiant qui a remporté la palme, pas avec Vénus, mais avec Charlemagne.

Le réalisateur lui demanda: — Quel a été le si célèbre empereur d'Occident, au Moyen-Age?

Pas de réponse. La cloche coupe le prix de moitié. On donne une chance à l'invité: — Monsieur, il y a un pont de ce nom près de Montréal.

Le jeune enthousiasmé s'écria alors: — Jacques Cartier...

Ne croyez-vous pas qu'un brin de lecture chaque soir serait utile?

GABADADI

La plus grande fenêtre du monde

La plus grande vitre jamais fabriquée vient d'être posée sur l'emplacement du Festival de Grande-Bretagne à Londres. Elle a 48 pieds de long sur plus de 8 pieds de haut et elle pèse plus d'une tonne. Elle constituera un article d'exposition par elle-même tout en étant entièrement un côté d'un restaurant de l'Exposition.

Les femmes ne seront jamais des hommes

Elles vivent plus longtemps que les hommes (l'équilibre est rétabli par plus de naissances d'enfants mâles). Elles essaient de se suicider plus souvent que les hommes, mais elles y échouent. Elles réussissent 5 fois plus d'assillantes souffrent 5 fois plus d'angoisses, mais leur vie imaginative est plus riche. Elles dansent la sélection du Reader's Digest de février le paraître qu'un acte fait entre les deux sexes. Nul sexe n'est supérieur ou inférieur à l'autre. Les femmes sont simplement différentes des hommes. Ne manquez pas d'acheter votre Exemplaire de Sélection du Reader's Digest de février — 24 articles d'actualité générale condamnés pour épargner du temps.

Qui ne monte sur le théâtre aux fins de servir, dans un sentiment d'amour, de charité, d'abnégation totale, ne m'intéresse pas.

Léon Chancerel

SPECTACLES

S'il s'agit de FLEURS voyez...

STUDIO **Violette** FLEURISTE

LIVRAISON PAR TOUTE LA VILLE

1673 est, LAURIER Bur.: AM. 1241 - Rés.: DO. 7657

DANS LA COUTURE

Le théâtre est viable au Canada, dit Paul Alain

"Le théâtre au Canada français est une chose viable", nous déclarait hier après-midi Paul Alain. Paul Alain est le directeur de la troupe des Masques de Paris, troupe qui vient de terminer une tournée dans la province et qui, avant de rentrer à Paris, donnera au théâtre des Compagnons, du 6 au 11 février, la comédie de Marc-Gilbert Sauvageon: "Au Petit Bonheur".

C'est au cours de cette tournée qui dura cinq mois que Paul Alain, un acteur sympathique et au regard à la Joseph Cotten, a eu l'occasion de prendre contact avec le public canadien-français, tout particulièrement celui des campagnes. Evidemment tout n'a pas marché sur des roulettes et bien des soirs Paul Alain s'est couché en se demandant si le lendemain sa troupe pourrait rattraper la croûte.

"Ca été, dit-il, une véritable aventure. Je suis content de l'avoir vécue, mais je ne recommencerais pas. Il est bon d'en arracher un peu dans la vie: c'est l'expérience qui le veut. Cette tournée devait se borner aux Universités et aux grands centres de la province. Nous avions rencontré à Paris un certain imprésario qui devait tout préparer. Nous comptions sur lui, tel qu'entendu. En arrivant ici, rien de tel. Il fallait donc aller à gagner de l'argent; c'est pourquoi, nous entreprenimes cette tournée. Pendant plus d'un mois, les Masques de Paris se cantonnèrent dans la Beauce où ils jouèrent dans tous les petits villages. Dieu! qu'il y en a de saints dans ce coin-là!"

"Et la réponse du public?", lui demandai-je. "Elle était bonne, répondit-il. Je crois même qu'elle était supérieure à celle que l'on aurait pu recevoir dans les villages de la province française. Vous savez, le peuple canadien est sûr pour le théâtre. A condition qu'on ne lui serve que de la bonne. Je suis d'avis qu'à l'époque du gros mélodrame est terminée. Le cinéma lui a appris autre chose. Je me souviens qu'un spectateur, après avoir assisté à une représentation de "L'Echange", de Claudel, vint me dire: "Je n'ai pas tout compris, mais ce que vous disiez était comme de la belle musique". Une autre fois, nous devions jouer dans une salle paroissiale ou huit jours auparavant les acteurs n'avaient même pu terminer le deuxième acte de la pièce — un mélo — tellement les gens parlaient, riaient ou faisaient du tapage. Le directeur de cette troupe nous avait prévenu. Il était même dans la salle, lors de la représentation. Quelle ne fut pas sa surprise lorsqu'il vit le public attentif. Je crois sincèrement que le théâtre est viable ici, dans la province, pourvu que l'on sorte du mélo!"

Paul Alain, qui fit partie de la troupe de Gaston Baty, pendant douze ans, organisa la troupe des Masques de Paris expressément pour le Canada. Il réunit les jeunes comédiens, élèves des plus grands maîtres de Paris, en mai dernier; il les fit répéter pendant quatre mois.

"Et les décors?", lui demandai-je. "Réduits à leur plus simple expression, répondit-il. Pour une telle tournée, il s'agit de ne pas trop encombrer. Des rideaux sur lesquels on pouvait suspendre certains objets pour créer l'illusion de la réalité. Avec ce système, c'est l'éclairage qui joue le rôle le plus important. Ce n'était pas toujours parfait, mais on s'en est bien tiré. Après tout, il aurait été assez difficile d'imiter Gaston Baty sur ce point; il voyage avec des décors qui pèsent plus de vingt tonnes!"

Deux membres de la troupe étant forcés de rentrer à Paris, le directeur a fait appel aux talents de deux de nos plus brillants jeunes comédiens pour le remplacer au théâtre des Compagnons la semaine prochaine: ce sont Ginette Leclerc et Roger Garçon. Quelle ne fut pas sa surprise lorsqu'il vit le public attentif. Je crois sincèrement que le théâtre est viable ici, dans la province, pourvu que l'on sorte du mélo!"

"Ce départ de deux de mes comédiens ajouta-t-il, est un mal pour un bien. En effet, après avoir connu le public canadien, j'ai maintenant l'occasion de travailler avec des comédiens canadiens. Et, croyez-moi, c'est une tâche agréable!"

Du théâtre aux "Juke-boxes"

Saviez-vous qu'il y avait plus de 3.500 "Juke-boxes" à Montréal et dans les environs? C'est ce que nous apprenait Al Siegal, représentant de la compagnie Wurlitzer pour tout le Canada qui était de passage avant-hier à Montréal, avec Phil Tutten, gérant général des ventes de cette compagnie pour le monde entier, à l'occasion du lancement de leur nouveau modèle.

La maladie (si c'en est une) du "Juke-box" ou de la boîte à musique est devenue universelle. Si vous voulez les fuir, vous devez vous réfugier chez les Zouloos. En effet, Phil Tutten nous disait que sa compagnie distribuait des "phonographes payants" dans tous les pays du monde, en commençant par l'Angleterre et la France, jusqu'en Australie et aux Philippines.

"Cela est assez facile à expliquer, dit-il, puisque l'être humain aime, de par sa nature, la musique. Nos techniciens travaillent continuellement à perfectionner nos machines afin que la sonorité, l'apparence et le service soient de ce qu'il y a de plus parfait!"

Phil Tutten me fit admirer ensuite la perfection technique de la nouvelle machine — elle peut s'adapter à tous les genres de disques; elle peut jouer les deux faces; tout le mécanisme est suspendu — mais mon plus grand plaisir fut de faire jouer "Tennessee Waltz" sans avoir à payer cinq sous...

Roland COTE

Programme du récital de Bjoerling, ce soir

A leur récital de ce soir au théâtre Saint-Denis, Anna et Jussi Bjoerling interpréteront le programme varié qui suit:

Adelaide, Scherzino; Freuhins-taube; Schubert; Staendchen; Schubert; Die Boese Farbe; Schubert, par Jussi Bjoerling.

The Nightingale and the Rose, Rimsky-Korsakoff; D'une Prison, Hahn; Les Filles de Cadix, Delibes par Anna-Lisa Bjoerling.

La Fleur que tu m'as jetée "Carmen" Bizet, par Jussi Bjoerling.

Scène du Jardin, duo de "Faust", Gounod, par Anna-Lisa et Jussi Bjoerling.

Idelle, Tosti; L'alba separa dalla luce l'ombra, Tosti par Jussi Bjoerling.

Valse, extraite de Roméo et Juliette, Gounod, par Anna-Lisa Bjoerling.

Duo du 2ème acte de Roméo et Juliette, Gounod, par Anna-Lisa et Jussi Bjoerling.

Une fois de plus Teresa Wright, dans "Something to Live For", joue le rôle d'une épouse modèle

Encouragez les artistes canadiens, ils le méritent bien. Telle est la devise du

BAL TABARIN

Avec la nouvelle production Franco-Canadienne comprenant les artistes suivants:

Spécial pour le samedi: GEORGETTE DAoust, jeune soprano montrealaise; REJA REMI REJEN, danseurs montrealais; leurs jolies danses, leurs jolis costumes; RALPH SMITH, et son orgue; le trio musical le plus comique de Montréal; Maurice Brisson et frères, il faut les voir.

La rentrée de la vedette internationale des disques Pathé, l'Inimitable MICHELE SANDRY le tout présenté par un de nos meilleurs M.C. ROMEO PURSSE

BAL TABARIN 1053 Windsor, Université 3551 Dans l'Hôtel Montreale

HORAIRE DE NOS SPECTACLES

CANADIEN. — "Le Secret de Mayerling", 12.00, 2.15, 6.30, 9.45. "Une Femme par Jour", 1.45, 8.00, 9.30.

CAPITOL. — "The Damned Don't Cry", 10.15, 12.35, 2.55, 5.10, 7.30, 9.50.

CHAMPLAIN. — "Les plus Belles Années de notre Vie", 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00.

CINEMA DE PARIS. — "La Belle que voilà", 11.00, 1.35, 4.10, 6.45, 9.25.

IMPERIAL. — "Last of the Buccaneers", 11.15, 2.00, 4.40, 7.25, 10.05; dimanche, 1.00, 2.00, 3.20, 6.05, 8.45; dimanche, 12.30, 2.15, 6.00, 8.45.

ELECTRA. — "La Légion étrangère", 12.34, 2.02, 5.12, 7.21, 9.30.

LA KALA. — "Les Frères Bouquinquant", 12.20, 2.35, 6.40, 9.55. "L'Étoile des Éclairs", 1.45, 4.50, 8.05.

LOEWS. — "I'll Get By", 10.30, 12.40, 3.00, 5.20, 7.40, 10.00.

PALACE. — "Glass Menagerie", 10.20, 12.35, 2.50, 5.05, 7.20, 9.35.

PRINCESS. — "Branded", 10.10, 12.30, 2.50, 5.10, 7.30, 9.50.

ROXY. — Variétés, 12.30, 2.15, 8.30.

SAINT-DENIS. — "Nouveaux Trucs à Paris", 12.00, 2.31, 6.32, 10.02. "Le Secret du Bonheur", 1.34, 5.03, 8.34.

CE SOIR **MOLIERE** à la compagnie du MASQUE

"Le Mariage Forcé" "L'Amour Médecin"

GESÙ H.A. 1680 1.00 - 1.25 - 1.50

DEMAIN MATINEE: MOLIERE SOIREE: ANTIGONE

Piquante satire sur la danse faite par Laurette et Clymas

Laurette et Clymas comptent certainement parmi les couples de danse les plus agréables à voir en Amérique. Ces deux danseurs sont de véritables comédiens et ils présentent l'un des plus amusants et des plus originaux numéros de danse que j'ai vus.

Laurette et Clymas font de la satire et de la caricature. Cette satire est fine, divertissante, pleine de fraîcheur et de subtilité, débordante d'agréables trouvailles. Laurette possède un sens de la comédie extraordinaire. L'air un peu espiègle, adopte les plus criantes attitudes. Soulignons leur satire des danseurs apâchés et leur caricature des danseurs hindous.

Laurette et Clymas que l'on peut applaudir cette semaine au Normandie sont les vedettes d'un spectacle qui compte, outre eux, les Vanderbilt Boys et la chanteuse Bernice.

Les Vanderbilt Boys exécutent avec une remarquable facilité les plus difficiles acrobaties. Bernice interprète quelques chansons dont "The Last Time I Saw Paris", "You're Too Dangerous Cherie", "With a Song in My Heart" et une chanson légère intitulée "That's What She Got for not listening to her Mother".

Max Chamitov et son orchestre font les frais de la musique, avec Norma Hutton qui chante les derniers succès. L'orchestre de relève est sous la direction de Hal White. Victor et son personnel assurent un service courtois.

R. C.

Pétillante chanteuse brésilienne en vedette au Ritz Café

Delora Bueno, une dynamique chanteuse brésilienne, est de retour au Ritz Café où elle charme tous les soirs les habitués de ce chic rendez-vous en interprétant des pièces de folklore de son pays, des succès américains et des chansons françaises. Delora Bueno possède un répertoire susceptible de plaire aux goûts les plus variés.

Cheveux noirs et yeux perçants, très jolie, elle a une personnalité pétillante, une passion qui se communique à l'auditoire. Il faut l'entendre chanter une pièce de folklore de son pays. Même si vous ne comprenez pas ce qu'elle dit, vous vous laisserez prendre par son dynamisme et son entrain. Il va sans dire qu'elle est parfaitement à l'aise dans une chanson comme "Cuanta la Gusta" ou "Brazil". Soulignons également son interprétation de "One Yesterday", une version anglaise de la jolie composition de Charles Trenet: "Que restait-il des amours". Delora Bueno est accompagnée au piano par Johnny Gallant. Entre ses deux tours de chant, on peut danser aux accords de la musique de Joe Setanno et de son trio.

R. C.

CE SOIR CHEZ Les Confesseurs LA LOCANDIERA

"La Joyeuse Hôtelière" de GOLDONI

Une pièce dont le jeu a été poli à la perfection. (The Star)

Billets: \$1.50-\$1.15 — Rés. AM. 7739

2e SEMAINE

JEAN MARAIS DOMINIQUE BLANCHARD

Le Secret de Mayerling

EN PROGRAMME DOUBLE JACQUES PILLS — DENISE GREY

Une femme par jour

ICANADIEN 1204 Ste-Catherine est FR. 5180

Chez Leone's

Délicieuse cuisine AMERICAINE ITALIENNE et FRANÇAISE

Musique pendant le dîner et pour la danse par l'orchestre de Harry SLOANE

LUNCH DINER COCKTAILS Appelez "Victor", MA. 1127

Leone's RESTAURANT 1244 ouest, rue Ste-Catherine Stationnement par portier

June Haver dans "I'll Get By", un film musical qui passe au Loew's

La jeune et populaire actrice américaine June Haver est la vedette, avec Gloria de Haven, William Lundigan, Harry James et Dennis Day, du film "I'll Get By" qui commence aujourd'hui, au Loew's.

Deux éditeurs de musique, rôles tenus par M.M. Lundigan et Day, publient sans cesse des chansons à succès et font beaucoup d'argent. Leurs amies, Miles Haver et de Haven, sont des chanteuses qui interprètent les chansons publiées par les deux amis. Lorsque survient la guerre, elles voient leurs amis s'enrôler et les quitter. Leur chagrin est immense, mais la libération les rend et tout s'arrange pour le mieux.

Plusieurs chansons agréables sont entendues: "I'll Get By", "Kalamazoo", "Kiss Me Once", etc.

AU PALACE

Tennessee Williams, le jeune écrivain et dramaturge américain, a atteint à la gloire avec sa pièce "The Glass Menagerie" dont on vient de faire un film avec Jane Wyman et Kirk Douglas. Il passe, actuellement, au Palace.

Williams a écrit, depuis, "A Streetcar Named Desire", qui, naturellement, a ajouté à son triomphe d'écrivain dramatique. Mais plusieurs de ses admirateurs préfèrent "The Glass Menagerie" parce que, disent-ils, la pièce est plus humaine.

Jane Wyman reprendra, ici, un rôle dans le genre de celui qu'elle

CE SOIR AU ST-DENIS en récital conjoint

JUSSI et ANNA BJOERLING

ténor du Metropolitan Opera soprano de l'Opéra Royal de Stockholm

Il reste encore un bon choix de billets.

EN VENTE AU ST-DENIS et chez C. W. Lindsay, Ste-Cath. e.

C'EST FAMEUX

C'est notre 15e anniversaire

SOYEZ SURS de voir cette FEERIE sur GLACE!

C'est le meilleur spectacle de toute notre histoire!

Shipsteads and Johnson

ICE FOLLIES OF 1951

8 JOURS SEULEMENT

Commencant dimanche le 4 FEV. en MATINEE

2 1/2 heures de spectacle vraiment merveilleux!

27 NUMEROS GRANDIOSES Troupe de 147 patineurs et patineuses expertes

FORUM

4 au 11 FEVRIER avec MATINEES 4-10-11 FEVRIER

BILLETTS: 1.50 2.00 2.50 3.00 Enfants admis à moitié prix aux matinales, section de la Terrasse

En vente au FORUM et chez MORGAN'S

Prochaine venue les 10 et 11 FEVRIER SANS TARDER

partir d'aujourd'hui, sont Paul Henreid, Jack Oakie, Mary Anderson, Edgar Barrier et plusieurs autres bien connus.

Le film raconte l'histoire d'un homme qui défia la force des nations, l'histoire d'un soldat marin, d'un aventurier fascinant, Jean Lafitte, homme de fortune dont les flottes coururent les sept mers, un homme qui fut un pirate redouté, un amant passionné, un patriote et un roi.

AU PRINCESS

La direction de ce cinéma met à l'affiche, aujourd'hui, le film le plus récent du populaire Alan Ladd: "Branded". A ses côtés, Mona Freeman, Charles Brickford, Robert Keith, Joseph Calleta et Selma Royle.

Ce film d'action, en technicolor, ramène Ladd dans l'un de ces rôles qui plaisent tant à ses admiratrices. Sa composition fait pâlir les cow-boys les plus durs. Il est excellent et sa partenaire, Mona Freeman, est ravissante.

Charles Brickford qui joue un important rôle dans le film "Branded", est le propriétaire d'un ranch en Californie et d'une ferme en Nouvelle-Angleterre.

A L'IMPERIAL

Le vedettes de "Last of the Buccaneers", qui joue à ce cinéma à

I'll GET BY in color by Technicolor

Grande étoile! 15 CHANSONS A SUCCES

MUSIQUE ENTRAINANTE

JOHN HAVER, WILLIAM LUNDIGAN, GLORIA De HAVEN, DENNIS DAY, HARRY JAMES

A L'AFFICHE **LOEW'S**

LADD's LE DUR A CUIRE QUI SE LAISSE ATTENDRIRE PAR L'AMOUR

alan LADD in **"BRANDED"** with FREEMAN · BICKFORD

A L'AFFICHE **PRINCESS**

GAYETY Tel. MA. 3759

SAMEDI 2 30 7 30 10 30

Présentant à l'Affiche **JAN RUBINI** éminent virtuose du violon **MONSIEUR CHOPPY** et ses manœuvres de Paris **TOMMY "BOE" RAFT** un comédien sans pareil **Yous & Kays** - Les 4 Teltel **Lillette** - Earl Williams **Shirley Harwood** - Cora Leclair Les danseuses "Mousettes"

SAINT-DENIS Commencant DEMAIN

La Cage aux filles de **DELORME**

Knock-out de **MAZART et GIGOT**

CE SOIR PAS DE CINEMA

SAINT-DENIS LE SECRET DU COEUR D'UNE DANSEUSE DE BALLET

Mickelle MORGAN **Henri VIDAL**

"LA BELLE QUE VOILA"

Un film qui restera longtemps gravé dans votre mémoire

"LES PLUS BELLES ANNEES DE NOTRE VIE" Avec Myrna Loy - Fredric March - Dana Andrews - Teresa Wright - Virginia Mayo - Hoagy Carmichael

DEUXIEME SEMAINE **CHAMPLAIN** 100 ST-CATHERINE E. - R. A. 1005

ELECTRA

La Légion Etrangère

A L'AFFICHE



M. Gaston Marot, directeur des Comédiens Modernes, et Mlle Louise Poltras, l'une des principales interprètes de cette troupe qui jouera ce soir et demain soir, en la salle St-Stanislas, une comédie en trois actes, "Primerose". Cette troupe, fondée par Suzanne et Gaston Marot, comprend également: Roger Florent, Avila Cusson, Carmen Côté, Gérard Guérin, Janine Chantal, René Beaupré, Pierre Bélanger, Hugueville Legault, Gemma Larose, Jacques Auger, Marcelle Yale et la petite Mireille Guindon.

A l'Oratoire

Les 7 dimanches à Saint-Joseph

De tous les exercices de piété envers saint Joseph, l'un des plus efficaces et des plus riches en grâces est celui des SEPT DIMANCHES consacrés à honorer les douleurs et les allégresses de ce grand saint.

Ces exercices auront lieu à l'Oratoire tous les dimanches à 3 heures, jusqu'au 19 mars. On y récitera les prières des sept douleurs et allégresses de saint Joseph. On peut gagner une indulgence plénière à chaque dimanche, aux conditions ordinaires de la confession, de la communion et pourvu que l'on fasse ces exercices sept dimanches de suite.

Les mêmes prières auront aussi lieu tous les dimanches soir, à 8 heures 15, au cours de l'heure de prières pour la paix. L'office du soir est dirigé par le R. P. Emile Deguire, c.s.c. supérieur de l'Oratoire, qui donne aussi le sermon.

Dimanche prochain, à 3 heures, l'instruction sera donnée par le R. P. E.-M. Brassard, c.s.c.

Quoiqu'il n'y ait, aucune époque fixée pour gagner les indulgences plénières attachées à cette sainte pratique, tous les dévots serviteurs de saint Joseph choisiront de préférence les dimanches qui précèdent la fête du saint Patriarche. Ils lui rendront ainsi un tribut d'amour et de reconnaissance, et obtiendront de lui de nouvelles faveurs, spécialement la paix du monde.

Mangez un déjeuner nourrissant. Ce premier repas de la journée devrait représenter au moins un tiers de la quantité nécessaire de votre nourriture quotidienne. En général, le déjeuner suit la plus longue période de jeûne de la journée et il n'est pas prudent d'exiger que le corps humain subsiste sans alimentation.

House of Flowers

Nos arrangements excitent toujours l'admiration des connaisseurs

Rue de la Montagne, près Sherbrooke
Téléphone 1 Plateau 4444-5-6

Le goût fait foi de tout!...
A toute autre marque, les Canadiens préfèrent le

THE "SALADA"

Ce que l'on dit, ce que l'on fait

L'Amicale des anciens de Frontenac tiendra sa partie de cartes annuelle dans la salle de l'école, mardi le 6 février, à 8 h 30, sous la présidence de M. le curé Hector Girard. Tous les anciens sont invités.

Ces jours derniers, les membres du Cercle Santa Maria des Filles d'Isabelle, ont organisé une fête intime en l'honneur de leur régente, Mlle Bernadette Marneau, à l'occasion de son anniversaire.

On lui a présenté une parure de cour et Mme Juliette Beauchamp, vice-régente, reçut pour sa part, un témoignage de reconnaissance du Comité des malades.

La fête se termina par des agapes amicales et de magnifiques prix de présence furent distribués parmi les membres.

La réunion des Enfants de Marie du Sacré-Coeur qui devait avoir lieu, lundi prochain a dû être remise au lundi 12 février.

Une exposition de tapis crochétés présentée par le Canadian Handicrafts Guild, division du Québec, aura lieu du 3 au 17 du courant dans les salles du Guild. Une causerie, sur le crocheting, sera prononcée par Mme G. R. MacLeod, présidente de l'exposition, le 6 du courant à 8 h. 30 du soir.

Dimanche prochain, le 4 février 1951, à 9 h. a.m., aura lieu la seconde récollection des Instituts de l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal. Préchée par M. l'abbé Ovide Bélanger, aumônier de l'A.P.C.M., cette récollection aura lieu dans la chapelle de l'école Notre-Dame - du-Saint-Sacrement, 465 est, rue Mont-Royal, entrée rue Rivard. Cordiale invitation à toutes les Instituts. (Communiqué)

Triduum à St-Pierre-Apôtre

Ce soir, et samedi soir, le R. P. Roland Gagnon O.M.I. prêchera un triduum en l'église Saint-Pierre-Apôtre, à l'occasion de la célébration du 50^e anniversaire de fondation du Cercle 348 St-Pierre-Apôtre des Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc. Cet anniversaire est marqué par une Semaine anticalcoïque qui doit se terminer dimanche soir prochain au Plateau.

La prédication du triduum par le R. P. Gagnon aura lieu chaque soir à 7 h. 30.

Le soir du 4 février, dimanche prochain, il y aura soirée anticalcoïque à l'Auditorium du Plateau, à 8 heures. Elle sera sous la présidence de R. P. Ubald Villeneuve O.M.I. aumônier général des Cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc. Son Exe. Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal sera le confesseur d'honneur.

Au programme artistique de cette soirée, on entendra Mlle André Lescot, soprano, qui sera accompagnée au piano par Mlle Anna-Marie Globenski. Les "Compagnons de l'ART" interpréteront également un drame anticalcoïque en 3 actes "La Raquette d'une Faute". Parmi les artistes on remarque Mlle Lucie Poltras, Mlle Anne-Marie Ducharme, M. Lorenzo Barthelemy, M. Marcel Riendeau, M. Eugène Daignault et M. Roger Florent.



M. Charlemagne Bourcier, professeur à l'École d'ophtalmologie de l'Université de Montréal, qui assistera au dîner-dansant des disciples d'Herbert, samedi soir, au Victoria Hall.

L'air du temps

Pendant que cela se prépare, ces carnavales d'hiver, dans les pays d'en-haut, on en parle avec enthousiasme. Et le temps que ça dure, chacun s'en réjouit: de ceux qui travaillent, de ceux qui regardent faire, de ceux qui commentent.

Celui de Saint-Adèle s'achève en beauté, et celui de Sainte-Agathe tiendra sa plus belle activité jusqu'à la Saint-Valentin.

Je vous ai entendu, madame, la semaine dernière, déclarer: "C'est une bien belle affaire pour les Américains", comme si vous ne pouviez pas, vous, profiter de ces joies régionales à portée de votre main, dans votre voisinage. Par ailleurs, heureusement, tout le monde ne pense pas comme vous.

L'artisanat est avant tout le produit d'une pensée. La femme qui dit: "Attendez, je vais vous faire cela" n'a pas la même forme d'intelligence que celle qui déclare: "Allez donc à telle place, vous allez trouver cela". L'une est d'information, l'autre est de réalisation. L'une fait appel à sa mémoire, l'autre est prête à mettre toute sa personnalité à votre service, et toujours elle commence par recourir à elle-même. Donc, une habitude de pensée, cela se réfléchit sur toute la vie. Et voulez-vous savoir ce que cela finit par donner?

Que ce soit ceux de la ceinture fléchée, ceux du tissage, ceux du fer forgé, ceux du bois, ou bien les spécialistes en poterie ou en décoration, leur profession les rapproche. Nous avons maintenant l'Association professionnelle de l'artisanat, et c'est une vraie association professionnelle, régie par les membres actifs. Depuis des années, par leur travail d'abord, chacun le sien, puis par leur coopération comme groupe, ils ont demandé au public de s'intéresser à eux et ils ont cherché la confiance obtenue et l'attention fixée, à prouver tout ce que cet amour par la compréhension d'un canadien pour un autre pouvait ouvrir d'horizon, de possibilité d'accord. Leur attitude a corrigé ce qui avait d'abord été le malheur en artisanat: "les bebelles pour les touristes".

Ce n'est donc pas personnel de ce groupe qui va croire que les carnavales d'hiver au Canada, ce n'est que pour les Américains. En groupe, comme membres unis d'une association professionnelle, ils sont tous allés passer une journée à Sainte-Adèle. Réunis, la semaine dernière, au domicile d'une des membres, Mlle Marguerite Gauthier, ils avaient décidé cela: un voyage en groupe, pour ce carnaval dont les gens de New-York attendent l'annonce chaque hiver; et je suis certaine qu'avec leur esprit habitué à la réflexion, chacun dans la contemplation de la matière de son choix, ils ont trouvé pour leur travail respectif une inspiration nouvelle: une autre façon de porter la ceinture fléchée, une forme neuve de pied de laine inspirée d'un arrangement de branches, un jeu de couleurs où dominent les tons pastels, la neige nette et propre multiple dans les paysages de plein air et de grand espace.

Le Canada est tout aussi beau pour les Canadiens que pour les Américains, croyez-moi. Et les artisans qui ont fait le geste intelligent de prendre leurs ébats dans les Laurentides ne peuvent pas mesurer tout de suite la valeur de répercussion de leur décision et de leur attitude. Quand on sait le prix du travail, on mesure mieux celui des loisirs.

Et lorsque, un jour ou l'autre — tout arrive — un hôtelier du nord ou du sud, des vallées d'en bas comme des montagnes d'en haut, s'adressera aux artisans, unis pour discuter d'un plan de coopération pour décorer sa maison, ils seront prêts. Et se souviendront que justement, durant ce carnaval où ils sont allés eux aussi, ils ont appris pas mal de choses par les Américains en voyage.

On peut presque dire que pendant qu'ils écoutaient tout cela ils étaient comme sur une chaise haute: un qui vous fait dire qu'ils ne viennent pas au Canada pour voir le drapeau américain. Un autre qui vous fait dire que quand on se promène, on se promène, et que les hot dogs de par ici ne sont pas aussi bons que ceux des Etats. Ça veut dire qu'on pourrait leur donner d'autre chose. Un autre qui insiste pour raconter que le "homard à la Newburg" cela n'a rien de spécifiquement canadien, et que si jamais il retourne à Percé, il aimerait bien manger un homard de Percé.

Françoise GAUDET-SMET



par STELLA

Si c'est votre fête aujourd'hui:

Vous êtes doué de talents variés et il semble que vous ne les utilisez pas. Un grand nombre de choses mieux que la moyenne des gens. Votre énergie elle aussi est plus qu'ordinaire et tout ce que vous entreprenez vous réussit jusqu'à un point. Vous savez travailler avec un minimum d'effort. Dans la vie, vous êtes quelqu'un de vaillant, vous travaillez vite et vous êtes sûr de vous. Votre travail est terminé plus tôt qu'on est en droit de s'attendre.

Vous nature profonde est celle d'un idéaliste, mais tout dans la vie vous apprendrez que pour réaliser vos rêves, il faut travailler dur. Et comme vous visiez la réussite, vous serez surpris de la grande somme d'efforts en toute occasion. Vous êtes un bon administrateur et vous savez organiser les personnes. Plus d'argent que vous en avez en réalité. Vous avez l'art de vous procurer l'essentiel et de réserver ce qu'il faut pour sauver les apparences.

Bien que peu démonstratif, vos sentiments sont ardents et vos attachements sont profonds. Vous aimez les gens et n'avez jamais pris en défaut. Vous êtes une personne d'excellentes qualités et d'égards n'est jamais prise en défaut. Vous êtes une personne d'excellentes qualités et d'égards n'est jamais prise en défaut. Vous êtes une personne d'excellentes qualités et d'égards n'est jamais prise en défaut.

Verseau — 21 janv. au 19 fév. — Evitez le commérage. Si vous ne pouvez pas dire quelque chose de favorable au sujet des autres, ne dites rien.

Poissons — 20 fév. au 20 mars — Une bonne journée pour les rencontres sociales et former de nouvelles amitiés. Élargissez vos horizons, ce mois-ci.

Bélier — 21 mars au 20 avril — Vous devriez trouver moyen d'améliorer votre sort en collaborant à un programme d'activité civique.

Taureau — 21 avril au 21 mai — Ne perdez pas une minute aujourd'hui. Utilisez chaque talent dont les étoiles vous ont doué.

Gémeaux — 21 mai au 21 juin — Bonne journée pour prendre soin de votre correspondance. Voyez, remplissez rapidement toutes vos obligations.

Cancer — 22 juin au 23 juil. — Cherchez à être utile. Évitez la critique, et si vous critiquez, que vos critiques soient constructives.

Lion — 24 juil. au 23 août — Les réveries sont superflues aujourd'hui. Appliquez votre énergie à quelque chose de pratique et marquez progrès.

Vierge — 24 août au 23 sept. — Les affaires s'annoncent sous d'excellents aspects, ce matin. Vous pourriez augmenter vos revenus.

Balance — 24 sept. au 23 oct. — Ce n'est pas le moment de verser dans la sentimentalité. Sachez bien ce que vous voulez avant de faire un pas.

Scorpion — 24 oct. au 22 nov. — La concurrence peut devenir sérieuse, mais si vous manifestez vos meilleurs talents, le succès sera la récompense.

Sagittaire — 23 nov. au 22 déc. — Dans tout ce que vous entreprenez aujourd'hui, prêtez bonne attention aux détails. Soyez discret et circospect.

Capricorne — 22 déc. au 20 jan. — Les émotions peuvent vous bouleverser; surveillez-vous les bien; ne vous laissez pas séduire par les compliments.

Retraites fermées

Au Couvent de Marie Réparatrice, 1025 ouest, boulevard Mont-Royal, il y aura retraites fermées en février: pour dames, du 5 au 8 préchées par le Père Ph. Roy, O.P.; du 12 au 15 pour dames par le Père J. Primeau, S.J.; pour jeunes filles du 22 au 25 et du 26 au 1er mars pour jeunes dames préchées toutes deux par le Père Ph. Roy, O.P. En mars, du 8 au 11 pour jeunes filles par le Père Paul Fontaine, S.J. La retraite ouverte pour jeunes dames aura lieu du 12 au 15 mars et sera préchée par le Père Jules Godin, S.J. On peut s'inscrire d'avance pour ces retraites en écrivant au couvent ou en téléphonant à DO. 0776.

Le maire Houde rend visite à des infirmières

"J'aime les réunions de fonctionnaires et le suis prêt à faire beaucoup pour qu'elles se multiplient. Les temps ont changé; autrefois le patron connaissait intimement chaque employé de son organisation, aujourd'hui ces mêmes organisations ont tellement grandi qu'il est devenu impossible au patron de s'intéresser personnellement à chacun de ses subordonnés. Les réunions comme celle de ce soir, permettent aux dirigeants municipaux d'entrer en contact plus intime avec les fonctionnaires."

Ce sont les premières paroles que Monsieur le maire Camille Houde adressait mercredi soir aux infirmières municipales, lors de leur premier dîner annuel qui eut lieu en la grande salle de bal de l'hôtel Ritz Carlton.

"Il me semble, a continué le premier magistrat, qu'il vous serait facile de vous réunir plus souvent. Ainsi, certaines parmi vous, mesdemoiselles, possèdent de réels talents artistiques, alors pourquoi ne pas organiser des réceptions. Cela me ferait tellement plaisir de vous prêter la joliesse du Jardin Botanique. Je sais que vous avez certaines réclamations à faire concernant votre travail; eh bien, je vous promets de les accueillir le mieux possible. Vous faites un travail magnifique et vous devez en être très fières. Dans le passé, les autorités municipales ont toujours bien accueilli les demandes de votre directeur, le Dr Adélard Groulx, l'avenir vous sera encore plus favorable."

C'est avec beaucoup d'enthousiasme et de joie que les 160 infirmières de la ville, ont accueilli les paroles encourageantes du maire, qui avait accordé son patronage au premier dîner du comité du personnel de la division des infirmières.

Le dîner était sous la présidence de Mlle Corinne A. Lessard qui a présenté les différents orateurs: Mlle Brigitte Laliberté, infirmière en chef de la Cité de Montréal; le Dr Adélard Groulx, directeur du Service de Santé; le Dr R. Ritchie, du ministère provincial de la Santé; le Dr C.-A. Bourdon; le Dr J.-N. Laporte, Mlle Ritchie et Mlle Annick Martineau, la présidente de la Fédération des infirmières de la Province de Québec; le Dr Adrien Plouffe et M. Herman Primeau.

Mlle Brigitte Laliberté a présenté à l'assistance sept infirmières qui travaillent pour le Service de Santé municipal depuis plus de vingt-cinq ans; ce sont Mlle Lucie LeBlanc, Eva Lemieux, Irène Turgeon, Adine Dupuis, Maria Olivier, C. Manion et Mme Augusta Pelletier.

Outre les personnalités déjà mentionnées, on remarquait la présence de Mlle Yolande Legault, Mlle Adrienne Plouffe, Mlle Herman Primeau, Mlle Claire Dupré, Mlle J.-N. Laporte, Mlle Maria Olivier et Mlle Mary Ritchie.

Ne forcez pas un enfant à manger quelque chose qu'il n'aime pas ou dont il ne veut pas. Servez-lui des petites portions, qu'il mangera en entier. S'il en veut d'autre, il saura vite en demander.

Gardez-vous de boire du lait non pasteurisé. Habitez-vous un endroit où l'on ne peut pas se produire de lait pasteurisé. Il est facile de pasteuriser le lait vous-même, afin de protéger votre famille contre les risques de la tuberculose bovine, de la fièvre ondulante, des fièvres typhoïdes et paratyphoïdes.

Parmi les invités d'honneur, mentionnons l'hon. Dr A. Paquette, ministre provincial de la Santé et Mlle Paquette, son honneur M. le maire Houde et Mme Houde, M. G. A. Lapointe, docteur de l'Université et président du Collège des Pharmaciens et Mme Lapointe, M. A. F. Larose, doyen de la faculté de pharmacie de l'Université de Montréal et Mlle Larose, M. J. Preston de Toronto, secrétaire de l'Association Pharmaceutique Canadienne, M. W. R. Labow, président de l'I.R.D.A. et Mme Labow.

A cette occasion, tous les membres du conseil et directeurs de l'Association prêtèrent leur concours au comité d'organisation. Ce sont: M. et Mme J.-C. Levaque, M. et Mme C.-E. Farmer, M. et Mme C.-L. Daignault, M. et Mme R. Goulet, M. et Mme R. Adam, M. et Mme R.-L. Alary, M. et Mme S. Beaudoin, M. et Mme J.-C. Cusson, M. et Mme A. Désautels, M. et Mme A. Hébert, M. et Mme Z.-E. Lacaille, M. et Mme H. Lefebvre, M. et Mme J.-G. Richard, M.

M. Paul Girouard, président de la section des paroisses pour la prochaine campagne de la Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises, qui aura lieu du 25 février au 8 mars, avec un objectif de \$1,150,000.



Mlle Pierre Carrière, fille de M. et de Mme Ernest Carrière, d'Outremont, et M. Jean Boisclair, fils de M. Paul-Auguste Boisclair, décédé, et de Mme Boisclair, également d'Outremont, dont on annonce les fiançailles.

Dans le Monde

Buffet-gala
La revue de Haute-Couture présentée par Jeunesseville aura lieu au salon Rose de l'hôtel Windsor, lors d'un buffet-gala, sous la présidence d'honneur du consul général des Pays-Bas et de Mme A. Sester, le 6 mars, à 7 h. 30, de même qu'en matinée les 7 et 8 mars, à 3 heures.

Les comités se composent comme suit: Présidente, Mme Gérard Boudrias; Publicité, Mme Yvon Comire, Mme Yvonne Faure Mongeais; Billes, Mlle Gaston Chesnay, Mlle Isabelle Dionne; Programme, Mlle Denise Thérèse; Couturiers, Mlle Roger Laurin; Mannequins, Mme Peter Nesbitt Thomson; Décoration, Mlle Denise Martineau; Appels téléphoniques, Mlle Colette Beauchamp, Mlle Lette Gattien; Comité de réception, Mme Maurice Forget, Mme Maurice Ste-Marie, Mme Gérard Bélanger, Mme Eugène Larocque; Réservation des tables, Mlle Lucie Joubert, Mlle Huguette Lafleur, Mlle Jacqueline Perrault, Mlle Denise Dufresne; Débutantes, Mlle Hélène Vien, Mlle Mary Elizabeth Asselin.

Proche mariage
Mme A. Lebeau annonce le mariage de sa fille, Yvette, avec M. Bernard-P. Bélair, fils de M. et de Mme Alexandre-P. Bélair, de Pont David, autrefois de Montréal. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi 3 février, à sept heures et demie, en la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Saint-Jésus de Mlle End.

Le Dr Orlando De Lara Alvarez, consul général de Cuba et Mme Alvarez, qui s'embarqueront samedi pour La Havane, ont été l'objet de plusieurs réceptions à l'occasion de leur départ.

M. Paul Pélaude a reçu à dîner, hier soir, à la Tour Eiffel, pour le baron de la Doucette, de Paris, qui fait actuellement un séjour à Montréal.

M. Jorge Romero, consul général du Pérou, son épouse et leurs filles, partiront samedi à destination de Lima, Pérou.

Amicale St-Pierre
Les anciens de l'école St-Pierre-Apôtre auront leur première réunion annuelle, dans la salle de l'école, mercredi, le 7 février. Ils auront l'occasion d'entendre une intéressante causerie du révérend frère Joseph - Azarias, provincial des frères Maristes, sur son récent voyage à travers le monde. Les anciens y apprendront une foule de détails sur les habitudes des moines d'Afrique ainsi que d'innombrables anecdotes qui ne manquent pas d'intérêt. Qu'on se le dise. Tous les anciens sont cordialement invités. Entrée gratuite.

Soirée dansante
La première soirée dansante de l'Association des employés du ministère des Anciens Combattants aura lieu aux casernes des Canadian Grenadier Guards, angle des rues Esplanade et Rachel, le samedi 3 février, à neuf heures et demie. Pour renseignements, on est prié de s'adresser à M. J. de G. Loranger.

Dîner dansant
Le dîner dansant annuel de l'Association des Pharmaciens Détailants de Montréal aura lieu le jeudi 8 février, à 7 heures à l'hôtel Mont-Royal.

Cet événement social qui réunit chaque année près de mille convives du monde pharmaceutique, sera présidé par M. J.-O. Taillefer, président de l'Association, et par Mlle Taillefer, avec le concours de M. Georges Chailfoux, 1er vice-président, et Mme Chailfoux, ainsi que M. Benoit Levesque, 2e vice-président et organisateur, et Mme Levesque.

Parmi les invités d'honneur, mentionnons l'hon. Dr A. Paquette, ministre provincial de la Santé et Mlle Paquette, son honneur M. le maire Houde et Mme Houde, M. G. A. Lapointe, docteur de l'Université et président du Collège des Pharmaciens et Mme Lapointe, M. A. F. Larose, doyen de la faculté de pharmacie de l'Université de Montréal et Mlle Larose, M. J. Preston de Toronto, secrétaire de l'Association Pharmaceutique Canadienne, M. W. R. Labow, président de l'I.R.D.A. et Mme Labow.

A cette occasion, tous les membres du conseil et directeurs de l'Association prêtèrent leur concours au comité d'organisation. Ce sont: M. et Mme J.-C. Levaque, M. et Mme C.-E. Farmer, M. et Mme C.-L. Daignault, M. et Mme R. Goulet, M. et Mme R. Adam, M. et Mme R.-L. Alary, M. et Mme S. Beaudoin, M. et Mme J.-C. Cusson, M. et Mme A. Désautels, M. et Mme A. Hébert, M. et Mme Z.-E. Lacaille, M. et Mme H. Lefebvre, M. et Mme J.-G. Richard, M.

qu'elle pouvait avoir entendu les graves paroles échangées entre lui et Valroff et qui eussent révélé à celui qu'il aimait l'infamie de ce passé connu du Français seul? Aussi, quelle joie, lorsque la jeune fille, revenant à elle, poursuivie, dans ce réveil, par la terrible vision sanglante qui l'avait fait évanouir, quelle joie pour Otto lorsqu'il comprit qu'elle n'avait rien vu du meurtre de Valroff!... Et quelle joie mauvaise, aussi, lorsqu'il devina, tout à coup, ce qui s'était passé... Odile devint, devant de Blanche, témoin de ce tragique geste du violard, levant sa hache sur Valroff... Odile perdant connaissance dans l'horreur du crime qui allait se commettre, et se réveillant dans l'horreur du crime qu'elle croyait avoir été commise. Odile cria: "Non, non grand-père!... Ne le tue pas!... Odile enfin n'avait même pas soupçonné sa présence, à lui, Otto, et qui tout à l'heure, en rencontrant le corps inanimé de Valroff, se pourrait plus douter de la vérité terrible: Hubert, coupable!"

Alors, il s'était éloigné sans faire de bruit, avait se fût aperçue de sa présence, la laissant seule dans la nuit, près du cadavre.

Non, il n'avait pas cru qu'un jour viendrait où il pèserait sur la volonté de la jeune fille, en lui faisant entrevoir que ce secret, il le partageait avec elle. Soit, il avait été trahi, devant les larmes d'Odile, avec le remords de la faire souffrir... Car il l'aimait, avec une passion développée par tous les obstacles rencontrés, et qui reprenait, dans ces obstacles, une force nouvelle, de nouveaux élan. Emu de ces larmes, il bouleversa par cette haine et ce mépris, il avait été sincère lorsqu'il lui avait dit: "Renoncez à Fontis... Je renonce à vous!"

Pourquoi n'avait-elle pas voulu? Mais ce qui le rendait surtout pensif et lui faisait indécis sur le résultat du rendez-vous qu'il avait demandé à Odile, c'était le danger qu'il courait de se trahir lui-même.

Une parole imprudente, et il était perdu.

(A suivre)

Feuilleton du "Canada"

La Fiancée de Lorraine

GRAND ROMAN INÉDIT

Publication autorisée par la Société des Gens de Lettres

Par Jules MARY

No 85 (Suite) 2 février 1951

—Je réponds que c'est de la folie pure... parce que je ne trouve pas un autre mot qui dise mieux ce que je pense.

Odile eut un geste fiévreux, exalté:

—Et tu as raison, Mathieu; folie! folie! folie!

—Je le disais bien!

Se calmant, la jeune fille demanda:

—Ainsi tu rencontres souvent le comte?

—Deux ou trois fois par semaine, mais pas à des heures régulières... Je suis sûr qu'il vient ici toutes les fois qu'il n'y a pas de service.

—Et il y a longtemps que tu l'as vu?

—Ca vous intéresse donc? fit la vieille soudain, soupçonneuse.

—Oui, hélas!

—Ah!... Je l'ai rencontré pas plus tard qu'hier... Il m'a vue, lui aussi, et savez-vous ce qu'il a fait, en me voyant?... Il m'a souri, avec un geste amical, comme quand on dit: "Bonjour, bonjour..." Est-ce que j'en suis, moi, de ses amis?... Alors, je lui ai crié: "Ce pareil n'est pas à toi le monde... Pourquoi que vous venez vous y promener?"

Mathieu balbutiait les yeux rouges, en rage de ce souvenir:

—Et savez-vous ce qu'il m'a fait?... Il m'a envoyé un baiser!

Et gesticulant, les bras au ciel, clopin-clopat, Mathieu laissa la jeune fille et rentra dans sa cuisine.

Où, Odile sentait la menace autour d'elle. Elle ne savait pas qu'Otto rôdait ainsi près de la maison, pourtant elle avait vécu en ses derniers jours avec un tel fardeau sur le cœur, un tel pressentiment, que cela ne l'étonnait pas d'apprendre que l'officier essayait ainsi de se rapprocher d'elle. Mais puisqu'il ne se présentait pas au château ainsi qu'il l'avait fait la première fois avec tant de calme, avec un si complet sang-froid, c'est donc qu'il n'était plus sûr de lui?

Alors, se raccrochant aux plus vagues espoirs, Odile murmura:

—Charlot, vraiment, m'aurait-il sauvé?

Le lendemain même, elle recevait un billet d'Otto disant:

"Je sollicite de vous quelques minutes d'entretien 'après lesquelles vous serez libre d'agir ainsi que bon vous semblera. Je vous demande pardon d'insister pour 'que personne n'assiste à cet entretien, pas même et 'surtout votre grand-père, car c'est de lui qu'il s'agit."

Elle retomba dans ses incertitudes.

Que lui voulait-il?

Pourquoi Hubert, maintenant, était-il en jeu?

Elle ne répondit pas. Elle n'en avait pas la force. Puis, elle espérait encore qu'en lui marquant ainsi son indifférence, il se laisserait. Deux jours, quatre jours, huit jours passèrent en effet.

Après qu'un second billet lui fut remis.

Il était laconique... quelques mots seulement... mais dans ces quelques mots, un coup de foudre:

"Il s'agit de votre grand-père, mademoiselle... mais il s'agit, surtout, du meurtre du capitaine Valroff!"

Elle eut un serrement de cœur. Pourquoi cette allusion? Qu'avait-il à lui dire sur ce meurtre? Pourquoi le rapprochement de ces deux noms, Valroff et Hubert?

Et le souvenir de la menace d'Otto lui revenait:

—Vous m'appartenez! Jamais vous n'avez été moins libre de vous-même.

Cependant, elle hésitait à écrire. Depuis un an, presque jour pour jour, sa vie était ainsi une perpétuelle angoisse, un supplice de toutes les heures. Elle la relut cent fois cette lettre, essayant d'y découvrir autre chose que ce qui s'y trouvait, mais infailliblement ramenée par la visible allusion du comte, au drame de la nuit sanglante, près de Moulins-Vieux.

Que savait-il donc? Et par qui avait-il été mis au courant?

Deux jours encore s'écoulèrent et elle reçut une troisième lettre du comte.

"Le Moulins Vieux est aussi désert le jour que la nuit. Sa solitude est aussi profonde et c'est vraiment un lieu 'de mystères... En plein jour, vous n'auriez rien à redouter de moi, pas plus que je ne vous serais redoutable dans les ténèbres. Mon amour pour vous est fait de 'passion et de respect... Afin de ne plus hésiter à l'avenir, demandez-moi pourquoi c'est au Moulins-Vieux, et 'non ailleurs, que je vous supplie de vouloir bien venir... Et si vous n'avez pas confiance, faites-vous accompagner par votre vieille Mathieu. C'est un chien fidèle 'qui vous adore, qui a horreur de moi, et qui est toujours 'prête à me mordre... Elle veillera de loin sur vous 'pendant que nous causerons..."

Alors, elle réfléchit:

Elle voulait savoir ce que cachaient ces réticences. Là encore, dans ce Moulins Vieux, et la solitude qui l'entourait, elle devinait des allusions menaçantes.

Non, certes, elle ne prendrait pas Mathieu pour confidente, mais elle lui dirait, à Otto, que Mathieu l'avait accompagnée. Elle lui laisserait croire que le chien fidèle n'était pas loin et qu'au moindre appel il arriverait. De cette façon, elle serait en sécurité.

Blanche et Hubert, le lendemain, devaient passer à Metz une partie de l'après-midi. Odile serait seule au château, seule et libre.

Elle écrivit:

"Soit, pour en finir. Demain, à deux heures, au moulin."

Et elle attendit avec anxiété l'heure qu'elle avait elle-même fixée. Après le déjeuner, Hubert et Blanche partirent en voiture. Il ne pleuvait pas, mais un vent du nord soufflait en rafales glacées, comme s'il fût venu en droite ligne de toutes les banquises du pôle. Les dernières feuilles rousses s'arrachèrent aux branches, mais la rafale les surprenait dans leur descente, les enlevait en tourbillons et les bousculait avant de les laisser retomber, en une accalmie d'un moment. C'était contre elles, contre ces pauvres feuilles mortes, qu'il semblait s'acharner, le vent. Il les ramassait soudain sur le sol, les balayait, les jetait en tas pour les disperser de nouveau et parfois, reprenant leur vol, elles avaient l'air de vouloir rejoindre les arbres nus d'où elles étaient tombées. Les branches s'agitèrent pareilles aux bras décharnés de squelettes gigantesques et le parciel restait bleu.

Deux heures sonnaient à l'église de Moulins lorsqu'Otto arriva.

Il l'attendait, pensif. Il était en tenue civile.

Pensif, en effet. Car ce n'était pas sans une certaine appréhension qu'il venait à ce rendez-vous, sollicité par lui. Bien qu'il fût en apparence très calme, il ne possédait pas en cet après-midi, le sang-froid, la sûreté d'esprit qui était sa force. Il n'était plus maître de lui. Il allait perdre Odile ou la gagner, sans rémission. Il avait longuement réfléchi, et depuis longtemps, à cette partie qu'il allait entreprendre, tout à l'heure. Elle n'était pas sans danger et pouvait tourner contre lui.

Il allait être obligé d'agir avec une prudence extrême. Il n'avait pas cru, pourtant, qu'il aurait à s'en servir de ce secret qui tourmentait la jeune fille.

N'avait-il pas surpris Odile au Moulins-Vieux, la nuit de la mort de Valroff? Odile évanouie, qu'il avait rappelée à la vie? N'avait-il pas eu peur, alors, qu'elle n'eût assisté à ce duel où le capitaine venait d'être tué? N'avait-il pas été épouvanté surtout à la pensée

DU SOUS-MAIN

Par PAUL PARIZEAU

Dur voyage pour les Canadiens

C'est au cours des deux prochaines semaines que se décidera vraisemblablement le sort des Canadiens en tant que les séries de la coupe Stanley sont concernées. Après leur joute de samedi soir au Forum contre les Bruins, les Canadiens partiront pour un dur voyage à l'étranger au cours duquel ils affronteront successivement les Red Wings, les Leafs, les Bruins et les Rangers avant de revenir à Montréal pour y recevoir encore une fois leurs éternels rivaux torontois le 15 du courant. Dick Irvin espère que Maurice Richard sera complètement rétabli en fin de semaine et qu'il pourra accompagner le club car l'opposition sera forte. Nous trouvons étrange que Jackie Robinson ait été désigné comme bouc émissaire dans certains milieux parce que les Dodgers n'ont pas gagné le championnat de la ligue de baseball Nationale l'an dernier. Le département des lancers, comme le fait remarquer Al Parsley, nous semble bien plus coupable. Ralph Branca, Rex Barney et Jack Banta ont fort déçu. Robinson a terminé deuxième à Stan Musial chez les frappeurs, mais il croit lui-même que son manque de succès sur les sentiers ont empêché les Dodgers de remporter les honneurs. Robinson est toujours le joueur modeste que nous avons connu du temps qu'il jouait pour nos Royaux. Il croit sincèrement que les Dodgers auraient comploté quelques points de plus et gagné plus de parties s'il avait réussi un plus grand nombre de lancers. A tout événement le travail de Robinson a été assez appréciable pour qu'un salaire de \$50,000 lui soit offert encore cette année par Buzzie Bavasi.

Les soudains malaises dont Armand Savoie et Bobby Dufour ont été l'objet après un repas pris dans un restaurant de Québec lundi dernier laissent à réfléchir. Il est étonnant que les gérants des deux boxeurs, qui accompagnent leurs protégés pour le lunch, n'aient rien ressenti après leur repas. Faut-il croire que certaine main mal intentionnée est intervenue secrètement? Le gérant Cliff Sowerby rapporte que Savoie est resté au lit tout l'après-midi de lundi jusqu'à 7 h. 30 du soir, souffrant de maux d'estomac et c'est à cela qu'il attribue sa défaite aux mains de Young Junior. Il semble qu'une enquête devrait être menée à ce sujet. Ce n'est pas la première fois qu'un boxeur porte les mêmes plaintes à son retour de Québec. L'augmentation de \$3,500 offerte à George Kell ne semble pas être considérée comme suffisante par

Un monstre de la musique

Il croyait toujours avoir raison sur tout. Il était émotif et instable comme un enfant. Il ne considérait ses amis qu'en fonction de leur apport financier. Il était vicieux. Il se considérait à la fois le plus grand penseur et le plus grand compositeur du monde. Et vraiment il a été un grand dramaturge et un grand musicien.

Dans SÉLECTION du Reader's Digest de février, l'étonnante histoire de Wagner, le célèbre compositeur d'opéra allemand. Un grand critique musical, retrace les étapes de cette prodigieuse vie d'un génie qui n'a pas eu le temps d'être un homme. Procurez-vous SÉLECTION de février — 24 articles passionnants condensés des meilleures publications de l'heure.

Fortier Garage Liée
5021-5049 est, rue Notre-Dame
DEPOSITAIRE DES VOITURES FORD & MONARCH
TU. 3731*

Nous sommes équipés pour la réparation des voitures anglaises.

SPECIALITE: Alignement des roues
STOCK COMPLET DE PIECES

FORD MONARCH METEOR MERCURY LINCOLN CAMION FORD PERFECT ANGLIA THAMES

NOTA: Nous livrons, service de 2 heures

COUPON No 49

CONCOURS "3 ÉTOILES"

Voici mon choix pour les trois étoiles des Canadiens pour la joute du jeudi, 1er février, contre les Maple Leafs de Toronto.

1.....
2.....
3.....

(Signature du concurrent)

(Adresse)

Ne dites pas bière

dites DOW

La bière par excellence!

Toronto a raison des Canadiens, 3 à 1

MacKay empêche Toronto de triompher par blanchissage

Par Paul PARIZEAU

En dépit de leurs courageux efforts dans la deuxième moitié des hostilités, tout particulièrement dans la troisième période, les Canadiens n'ont pu surmonter une rapide avance de trois buts comptés par les Leafs durant les six premières minutes de jeu et ils ont subi une défaite de 3-1, décevante, les 14,323 personnes qui avaient bravé la plus forte tempête de l'hiver pour les voir à l'oeuvre.

Timgren compta son premier but de la saison, pour donner l'avance aux visiteurs alors que Flaman était au pénitencier au début des hostilités. Puis des buts de Lewicki et Gardner augmentèrent l'avance des Torontois à 3-0. Les efforts répétés des Canadiens furent finalement couronnés de succès au commencement de la troisième période lorsque MacKay, qui joua une solide partie, évita le blanchissage en comptant avec l'aide de McPherson et Curry.

L'arbitre Knott sut garder le contrôle des hostilités en décrétant dix punitions mineures dont quatre à Barliko ainsi qu'une punition de dix minutes pour mauvaise conduite à Max Bentley qui, de ce fait, voit s'éteindre les chances qu'il avait de gagner le trophée Lady Byng.

Les Leafs eurent un avantage marqué dans la première période mais les Canadiens leur offrirent une plus dure opposition par la suite.

McNeil bloqua 25 lancers en comparaison de 19 pour Rollins. Emile Bouchard fut probablement le meilleur joueur sur la glace et sa tenue évita une défaite plus cuisante.

Deux minutes n'étaient pas écoulées lorsque Flaman fut puni pour rudesse. Au cours d'une mêlée dans le territoire des Canadiens, Johnson se fit enlever le caoutchouc en voulant dévaler par Joe Klukay qui passa à Timgren dont le lancer d'une courte distance prit McNeil en défaut. Ce but

ta en 1946... Conny Smythe n'aime pas que ses joueurs mélangent les sentiments au hockey. Johnny Mc Cormack, le joueur d'utilité qui s'est avéré efficace pour tuer le temps durant les punitions, cette saison, s'est marié mardi et à son retour le cadeau de noces qui l'attendait au Maple Leaf Garden sera un billet de chemin de fer pour Pittsburgh où il lui sera permis de rêver sur les charmes de la vie conjugale.

Nous recevons de Jim Ellery, publiciste de la ligue de hockey Américaine, quelques points qui devraient intéresser nos lecteurs. Il fait remarquer qu'une situation unique s'est développée dans le circuit Podoloff qui verra probablement deux records changés de mains fréquemment d'ici la fin de la saison. Fred Thurier et Lou Douglas du Cleveland se font une chaude lutte pour l'honneur d'avoir obtenu le plus grand nombre d'assistances durant une carrière dans la ligue Américaine, tandis que Thurier et Phil Hergersheimer du Cincinnati se disputent le championnat des compteurs. Les trois joueurs participant à chacune des joutes, et chacun étant un compteur prolifique, le leader pour ces deux départements changera probablement de joute en joute jusqu'à ce que l'un ou l'autre prenne une avance décisive et demeure en tête. Aussi certain que Noël tombe le 25 décembre est le voyage annuel de Bun Cook du Cleveland sur la patinoire au cours d'une partie. Au cours des dernières années l'aimable Bun a sauté par-dessus la clôture sur la glace afin de conférer avec l'arbitre. La plupart du temps, après avoir fait un voyage au cours d'une saison, il retourne calmement à son banc se demandant ce qui l'avait tout d'abord incité à faire cette expédition. Comme ces aventures coûtent à un instructeur habillé en civil une amende automatique de \$50, Bun a eu l'occasion de réfléchir depuis une couple d'années sur les causes de cette impulsion coûteuse. Cette année l'incident est survenu à Hershey... Hugh Currie, joueur de défense du Buffalo qui a joué dans une partie avec les Canadiens cette saison, abaisse probablement les deux records de saison établis par Eddie Bush. Durant la saison 1947-48 Bush a compté 24 buts et obtenu 38 assistances pour un total de 72 points. Il s'agissait d'un record de tout temps. Le 24 janvier cette saison, Currie avait 9 buts et 46 assistances pour un total de 55 points et il devrait établir un nouveau record en assistances et points.

Quatre brillants arrêts de McNeil empêchèrent les Leafs de compter durant l'absence de Harvey pour rudesse.

Dans les minutes qui suivirent les Leafs se replièrent sur la défensive et repoussèrent constamment le caoutchouc à l'autre bout de la patinoire.

Barliko donna un croc en jambe à Robert et fut envoyé au pénitencier.

Au cours d'une offensive massive, les Canadiens Rollins bloqua avec brio deux lancers de Dussault et Lach. Il restait une minute et 7 secondes lorsque McNeil fut remplacé par un avant mais sans succès.

TORONTO — Buts, Rollins; défenses, Jurek, Flaman; centre, Kennedy; ailes, Smith, sub, Thompson, Morrison, Watson, Barliko, Bentley, Klukay, Meeker, MacNeil, Gardner, Lewicki, Timgren.

CANADIENS — Buts, McNeil; défenses, Harmon, MacPherson; centre, Modell; ailes, Curry, Mackay; sub, Harvey, Bouchard, Robert, Johnson, Laycoe, Reay, Oimstead, Lach, Kaiser, Dussault, Masselin.

Arbitre: Bill Knott, juges de lignes: Sam Babcock, Red Storey.

Première période
1—Toronto, Timgren (Klukay) 3.04
2—Toronto, Lewicki (Meeker, Bentley) 5.42
3—Toronto, Gardner (Watson) 8.33
Punitions: Flaman, Barliko, Robert.

Deuxième période
Aucun point.

Troisième période
Aucun point.
Punitions: Meeker, Mackay, Barliko.

Autre triomphe des 2 Dufresne
Au marché St-Jacques, hier soir, les Dufresne, Henri et Emilie, ont défait Paul Neron et Paul (le marin) LaBrec. Neron a gagné la 1ère chute sur Emilie Dufresne en 1 minute; Henri a triomphé de Neron en 9 minutes dans la seconde reprise et Emilie a rivé les épaules de LaBrec en 14 minutes dans la 3e engagement.

"Gorilla" a battu Christie en 19 minutes; Jean Latrelle a eu raison de Roy Leboeuf en 13 minutes; "Jumping" Joe White a terrassé "Tiger" Jim Delsile en 16 minutes et Kid Girard et Bob Lachance ont été comptés hors de l'arène après 14 minutes dans la préliminaire.

HOKEY

Ligue Nationale
Toronto 3, Canadiens 1.
New-York 2, Detroit 3.
Boston 2, Chicago 5.

Ligue Américaine
Indianapolis 8, Hershey 4.
Shawinigan 6, Sherbrooke 4.

Ligue Senior
Sherbrooke à Royal.
Ligue Interuniversitaire
Laval à Toronto.

Ligue Montréal
C.N.R. à Hydro.
Northern à Canac.

LE CLASSEMENT
Ligue Nationale
J G P N P C Pts
Detroit 49 29 11 9 150 102 67
Toronto 47 26 11 10 144 96 62
Canadiens 49 17 22 10 114 129 44
Boston 48 16 21 11 117 127 45
New-York 48 13 20 15 105 137 41
Chicago 49 12 28 9 122 159 33

Ligue Américaine
Division Est
J G P N P C Pts
Buffalo 48 31 14 3 222 176 65
Hershey 48 24 21 3 161 164 51
Springfield 48 21 20 7 147 168 39
Providence 46 16 26 4 164 191 36

Division Ouest
J G P N P C Pts
Cleveland 41 25 12 4 192 182 52
Indianapolis 51 25 24 2 192 182 52
Cincinnati 47 21 19 7 144 139 49
Pittsburgh 48 21 20 7 147 168 39
St-Louis 49 20 26 3 152 179 43

Ligue Senior
J G P N P C Pts
Valleyfield 41 28 14 3 178 138 59
Quebec 45 24 15 6 165 134 54
Ottawa 46 23 16 7 167 143 53
Chicago 48 21 22 5 173 175 40
Royal 48 21 24 3 145 151 45
Sherbrooke 48 17 25 6 151 171 40
Ligue Junior
J G P N P C Pts
Trois-Rivières 36 29 7 0 224 102 56
Quebec 35 23 12 0 176 112 43
Nantes 35 19 16 0 181 149 38
Canadien 32 19 13 0 109 96 38
Verdun 35 9 26 0 96 182 18
Royal 36 9 27 0 83 227 12

CHICAGO, (U.P.) — Une foule de 5,204 personnes, la plus petite dans l'histoire du club Chicago, a vu les Black Hawks vaincre les Bruins de Boston par 5 à 2, ici hier. C'était la 1ère victoire des Hawks dans leurs 21 dernières parties. Ils avaient établi un record dans la Ligue Nationale en jouant leur 21 parties précédentes sans connaître le triomphe.

Marcel Pelletier, ex-gardien de buts des As de Québec, a remplacé Lumley dans les filets de Chicago, après que ce dernier, s'étant retiré du jeu malade.

Pelletier a tenu les Bruins à un but durant son séjour au jeu. Roy Conacher, des Hawks, et Milt Schmidt, des Bruins, ont enregistré chacun deux buts.

Première période
1—Chicago, R. Conacher.
(J. Conacher, Dewsbury) 0.29
2—Boston, Schmidt.
(Dumart, W. Quackenbush) 0.49
3—Chicago, Mosienko.
(Powell, Brown) 4.48
Punitions: Flahar, Dewsbury, Bodnar, Low.

Deuxième période
4—Chicago, J. Conacher.
(R. Conacher, Gadsby) 0.14
Punitions: Pierson, Goudin, McCaig.

Troisième période
5—Boston, Schmidt.
(Henderson, Eszai) 8.16
6—Chicago, Bodnar (Morrison) 13.32
7—Chicago, R. Conacher.
(J. Conacher, Goudin) 16.41
Punitions: Babando, Lynn.

Succès des équipes de St-François-Xavier

La brillante organisation des clubs National-St-François-Xavier de Butch Bouchard et de Pit Morin ont continué à remporter de beaux succès.

Le National-St-François-Xavier bantam a défait le Ste-Catherine au compte de 2 à 1 et ensuite défait le Ste-Marguerite au compte de 5 à 3.

Le National-St-François-Xavier midget a défait l'Immaculée-Conception au compte de 2 à 1 et les Flyers par le même score.

Le National-St-François-Xavier juvénile a annulé 2 à 2 contre le Ste-Marguerite-Marie.

Le Ste-François-Xavier-National a défait le Lambert et ensuite perdu aux mains de Montréal-Sud au compte de 4 à 3.

Eliminatoires
Le National-St-François-Xavier juvénile a commencé son détail et a très bien débuté en éliminant la Police Juvenile au compte de 6 à 0. Maintenant le gagnant de la série Immaculée-Conception Ste-Marguerite-Marie rencontrera le St-François-Xavier.

Le Northern a une chance de devancer les As de Canadair

Le programme de la Ligue de hockey Montréal qui sera présenté ce soir à l'Auditorium de Verdun sera le dernier de la saison régulière, mais non le moins important de l'année. En effet, on connaîtra le nom du club qui remportera le

trophée John F. Murphy, décerné annuellement à l'équipe qui finit la saison en 1ère position dans le circuit Bryce Mackassey.

Actuellement, ce trophée est détenu par les As de Canadair. Ces derniers ont joué leurs 12 parties régulières. Ils détiennent la tête du classement avec un total de 15 points. Le Northern Electric, qui joue ce soir, contre le Canac, dans la 2e partie au programme, est en seconde place avec un total de 11 points à son crédit.

S'il triomphe ce soir, le Northern Electric terminera la saison sur un pied d'égalité avec le Canadair. Le club qui aura compté le plus de buts sera déclaré vainqueur du trophée John F. Murphy.

Depuis le début de la saison, le Canadair a enregistré 39 buts en comparaison de 38 pour les joueurs du Northern Electric. Dans la 1ère partie au programme, les Blues de C.N.R. affronteront l'Hydro-Québec, à 8 heures précises. C.N.R. détient actuellement la 3e place avec 11 points, tandis que le Hydro-Québec vient en 4e place avec 10 points.

G. Howe a 2 autres buts pour le Détroit

DETROIT, (C.P.) — Les Red Wings de Détroit, détenteurs de la 1ère position dans la Ligue de hockey Nationale, ont vaincu les Rangers de New-York par 3 à 2, hier soir, ici, devant une foule de 10,024 personnes, pour conserver leur avance de cinq points sur les Maple Leafs de Toronto.

Gordie Howe, le meilleur joueur actuel dans le circuit Campbell, a compté deux des trois buts du Détroit pour augmenter son avance. En six joutes cette saison à Détroit, les Rangers ont encaissé cinq revers et annulé une fois.

Buddie O'Connor et McLeod ont été les compteurs des New-Yorkais, tandis que McFadden a réussi l'autre but des vainqueurs. Chuck Rayner, des Rangers, a bloqué 37 lancers en comparaison de 19 seulement pour son rival, le jeune Terry Sawchuk.

NEW-YORK — Buts: Rayner; défenses: Egan, Stanley; centre: McLeod; ailes: Kuli, man, Lewis; substituts: Eddolls, Evans, Stanowski, O'Connor, Raleigh, Lund, Mikowski, Toppazzini, Kyle, Kalela, Bionowski, Sinclair.

DETROIT — Goal: Sawchuk; défenses: Reise, Kelly; centre: Abel; ailes: Lindsay, Howe; substituts: Goldham, Martin, Gee, Peters, G. Stewart, Pavlich, McFadden, Pristal, Couture, Sladnik, Gravelle, Raglan. Arbitre: Bill Chadwick; juges de lignes: Ed McPham et Bill Morrison.

Première période
1—Détroit, Howe (Abel) 7.32
Aucune punition.

Deuxième période
2—New-York, O'Connor (Lund) 7.06
3—Détroit, Howe (McLeod) 13.28
Punitions: Evans.

Troisième période
4—Détroit, McFadden (Kelly) 3.08
5—New-York, McLeod (Eddolls) 12.38
Punitions: Egan, Evans.

Nouvelles en deux lignes...
TORONTO, (U.P.) — Le nouveau-marié Johnny McCormack, joueur de centre des Maple Leafs de Toronto, de la ligue de hockey Nationale, a été envoyé aux Pirates de Pittsburgh, de la ligue Américaine, à la demande de Conny Smythe, gérant général des Leafs, actuellement en repos en Floride.

WICHITA, Kan. (C.P.) — Le congrès du baseball national a réuni Lloyd Douglas, de Toronto, au poste de directeur canadien du baseball non professionnel, pour la 10e année consécutive. Deux tournois nationaux seront tenus cette année au Canada, l'un en Ontario, et l'autre en Saskatchewan ou en Colombie-Britannique. Les vainqueurs de chaque tournoi se rencontreront en finale pour déterminer le champion canadien.

Lourde charge
LONDRES, (A.P.) — Le pur sang Freebooter, qui l'an dernier a remporté les honneurs du steeple-chase Grand National, portera une charge maximum de 175 livres dans la prochaine reprise de cette importante course, qui sera disputée le 7 avril à Aintree près de Liverpool.

Léti dernier, Freebooter a triomphé malgré un fardeau de 165 livres. Wot No Sun et Acton Mar ont se sont classés 2e et 3e en 1950, porteront une charge de 162 et 149 livres respectivement dans la prochaine classique.

Church en vedette
MIAMI, Floride, (A.P.) — Le jeune jockey Kenny Church, de Windsor, Ont., a remporté le plus de victoires chez les jockeys actuellement aux États-Unis pour le mois de janvier, selon les statistiques complètes à la piste Hialeah.

Church, qui pilote des montures à Hialeah, a conduit 22 pur sang à la victoire, en comparaison de 21 pour Harold (Red) Keane, qui travaille à la piste Fair Grounds en Nouvelle-Orléans.

Combats de boxe disputés hier
STAMFORD, Conn., 1er (U.P.) Chico Vejar, 139½, de Stamford, a vaincu Benny Smith, 137, de Hartford, par K.O. technique au 2e round d'un combat de 10 assauts disputé devant 1,000 personnes seulement. Le match était pour le championnat junior mi-moyen du Connecticut.

NEW-YORK, 2 (U.P.) — Le gros Bill Weinberg, 213¼, New-York, a remporté une décision unanime de 8 rounds sur Art Henry, 184½, de New-York, ici, hier soir. Weinberg a envoyé son rival au plancher une seule fois durant la rencontre.

Indianapolis 8, Hershey 4

Première période
1—Hershey, Kullman.
(Marquess, Scheriff) 6.05
2—Hershey, Mario
(Brown, Chigabian) 7.32
3—Indianapolis, Haidy.
(McNabb, Seltz) 8.32
4—Indianapolis, Reid
(Carveth, Glover) 8.51
5—Indianapolis, Seltz.
(Kratzcheck, Haidy) 18.39
Punitions: Heller.

Deuxième période
6—Indianapolis, Glover.
(Reid, Wolf) 3.20
7—Indianapolis, Glover.
(Reid, Wolf) 11.19
8—Hershey, Harrison (Sullivan) 13.46
9—Indianapolis, Carveth.
(Glover, Wolf) 18.12
Punitions: Heller, Reigle.

Troisième période
10—Indianapolis, Seltz.
(McNabb, Fols) 6.55
11—Hershey, McInty.
(Reigle, Sullivan) 8.21
12—Indianapolis, Kratzcheck.
(Glover, Carveth) 9.20
Punition: Garpey.

Le Northern a une chance de devancer les As de Canadair

Le programme de la Ligue de hockey Montréal qui sera présenté ce soir à l'Auditorium de Verdun sera le dernier de la saison régulière, mais non le moins important de l'année. En effet, on connaîtra le nom du club qui remportera le

trophée John F. Murphy, décerné annuellement à l'équipe qui finit la saison en 1ère position dans le circuit Bryce Mackassey.

Actuellement, ce trophée est détenu par les As de Canadair. Ces derniers ont joué leurs 12 parties régulières. Ils détiennent la tête du classement avec un total de 15 points. Le Northern Electric, qui joue ce soir, contre le Canac, dans la 2e partie au programme, est en seconde place avec un total de 11 points à son crédit.

S'il triomphe ce soir, le Northern Electric terminera la saison sur un pied d'égalité avec le Canadair. Le club qui aura compté le plus de buts sera déclaré vainqueur du trophée John F. Murphy.

Depuis le début de la saison, le Canadair a enregistré 39 buts en comparaison de 38 pour les joueurs du Northern Electric. Dans la 1ère partie au programme, les Blues de C.N.R. affronteront l'Hydro-Québec, à 8 heures précises. C.N.R. détient actuellement la 3e place avec 11 points, tandis que le Hydro-Québec vient en 4e place avec 10 points.

Sherbrooke bat Shawinigan 4-0

SHERBROOKE (C.P.) — Confronté par la ligne des frères Filion, tout par Denis qui compta deux buts, le St-François de Sherbrooke a glissé un blanchissage de 4 à 0 aux Cataractes de Shawinigan Falls, dans une joute rude au cours de laquelle 19 punitions, dont deux majeures furent décernées.

Grâce à cette victoire, les Sherbrookiens se sont rapprochés à six points du Royal de Frank K. S. inactif hier soir.

Sherbrooke compta son premier but quatre minutes avant la fin de la première période, alors que Denis Filion déjoua le gardien des Cataractes de Shawinigan. Les punitions furent décernées dans cette première période, dont deux à Vinet et trois à Denis Filion. La deuxième période fut un peu plus calme, aucune équipe ne réussissant à compter et aucune punition n'étant décernée.

Le bal repris cependant de plus belle dans la vingtième minute. Denis Filion déjoua le gardien des Cataractes de Shawinigan. Les punitions furent décernées dans cette première période, dont deux à Vinet et trois à Denis Filion. La deuxième période fut un peu plus calme, aucune équipe ne réussissant à compter et aucune punition n'étant décernée.

Le bal repris cependant de plus belle dans la vingtième minute. Denis Filion déjoua le gardien des Cataractes de Shawinigan. Les punitions furent décernées dans cette première période, dont deux à Vinet et trois à Denis Filion. La deuxième période fut un peu plus calme, aucune équipe ne réussissant à compter et aucune punition n'étant décernée.

Le bal repris cependant de plus belle dans la vingtième minute. Denis Filion déjoua le gardien des Cataractes de Shawinigan. Les punitions furent décernées dans cette première période, dont deux à Vinet et trois à Denis Filion. La deuxième période fut un peu plus calme, aucune équipe ne réussissant à compter et aucune punition n'étant décernée.

Le bal repris cependant de plus belle dans la vingtième minute. Denis Filion déjoua le gardien des Cataractes de Shawinigan. Les punitions furent décernées dans cette première période, dont deux à Vinet et trois à Denis Filion. La deuxième période fut un peu plus calme, aucune équipe ne réussissant à compter et aucune punition n'étant décernée.

Le bal repris cependant de plus belle dans la vingtième minute. Denis Filion déjoua le gardien des Cataractes de Shawinigan. Les punitions furent décernées dans cette première période, dont deux à Vinet et trois à Denis Filion. La deuxième période fut un peu plus calme, aucune équipe ne réussissant à compter et aucune punition n'étant décernée.

Le bal repris cependant de plus belle dans la vingtième minute. Denis Filion déjoua le gardien des Cataractes de Shawinigan. Les punitions furent décernées dans cette première période, dont deux à Vinet et trois à Denis Filion. La deuxième période fut un peu plus calme, aucune équipe ne réussissant à compter et aucune punition n'étant décernée.

Le bal repris cependant de plus belle dans la vingtième minute. Denis Filion déjoua le gardien des Cataractes de Shawinigan. Les punitions furent décernées dans cette première période, dont deux à Vinet et trois à Denis Filion. La deuxième période fut un peu plus calme, aucune équipe ne réussissant à compter et aucune punition n'étant décernée.

Le bal repris cependant de plus belle dans la vingtième minute. Denis Filion déjoua le gardien des Cataractes de Shawinigan. Les punitions furent décernées dans cette première période, dont deux à Vinet et trois à Denis Filion. La deuxième période fut un peu plus calme, aucune équipe ne réussissant à compter et aucune punition n'étant décernée.

Le bal repris cependant de plus belle dans la vingtième minute. Denis Filion déjoua le gardien des Cataractes de Shawinigan. Les punitions furent décernées dans cette première période, dont deux à Vinet et trois à Denis Filion. La deuxième période fut un peu plus calme, aucune équipe ne réussissant à compter et aucune punition n'étant décernée.

Le bal repris cependant de plus belle dans la vingtième minute. Denis Filion déjoua le gardien des Cataractes de Shawinigan. Les punitions furent décernées dans cette première période, dont deux à Vinet et trois à Denis Filion. La deuxième période fut un peu plus calme, aucune équipe ne réussissant à compter et aucune punition n'étant décernée.

Le bal repris cependant de plus belle dans la vingtième minute. Denis Filion déjoua le gardien des Cataractes de Shawinigan. Les punitions furent décernées dans cette première période, dont deux à Vinet et trois à Denis Filion. La deuxième période fut un peu plus calme, aucune équipe ne réussissant à compter et aucune punition n'étant décernée.

Le bal repris cependant de plus belle dans la vingtième minute. Denis Filion déjoua le gardien des Cataractes de Shawinigan. Les punitions furent décernées dans cette première période, dont deux à Vinet et trois à Denis Filion. La deuxième période fut un peu plus calme, aucune équipe ne réussissant à compter et aucune punition n'étant décernée.

Le bal repris cependant de plus belle dans la vingtième minute. Denis Filion déjoua le gardien des Cataractes de Shawinigan. Les punitions furent décernées dans cette première période, dont deux à Vinet et trois à Denis Filion. La deuxième période fut un peu plus calme, aucune équipe ne réussissant à compter et aucune punition n'étant décernée.

Le bal repris cependant de plus belle dans la vingtième minute. Denis Filion déjoua le gardien des Cataractes de Shawinigan. Les punitions furent décernées dans cette première période, dont deux à Vinet et trois à Denis Filion. La deuxième période fut un peu plus calme, aucune équipe ne réussissant à compter et aucune punition n'étant décernée.

Le bal repris cependant de plus belle dans la vingtième minute. Denis Filion déjoua le gardien des Cataractes de Shawinigan. Les punitions furent décernées dans cette première période, dont deux à Vinet et trois à Denis Filion. La deuxième période fut un peu plus calme, aucune équipe ne réussissant à compter et aucune punition n'étant décernée.

Le bal repris cependant de plus belle dans la vingtième minute. Denis Filion déjoua le gardien des Cataractes de Shawinigan. Les punitions furent décernées dans cette première période, dont deux à Vinet et trois à Denis Filion. La deuxième période fut un peu plus calme, aucune équipe ne réussissant à compter et aucune punition n'étant décernée.

Le bal repris cependant de plus belle dans la vingtième minute. Denis Filion déjoua le gardien des Cataractes de Shawinigan. Les punitions furent décernées dans cette première période, dont deux à Vinet et trois à Denis Filion. La deuxième période fut un peu plus calme, aucune équipe ne réussissant à compter et aucune punition n'étant décernée.

Le bal repris cependant de plus belle dans la vingtième minute. Denis Filion déjoua le gardien des Cataractes de Shawinigan. Les punitions furent décernées dans cette première période, dont deux à Vinet et trois à Denis Filion. La deuxième période fut un peu plus calme, aucune équipe ne réussissant à compter et aucune punition n'étant décernée.

Le bal repris cependant de plus belle dans la vingtième minute. Denis Filion déjoua le gardien des Cataractes de Shawinigan. Les punitions furent décernées dans cette première période, dont deux à Vinet et trois à Denis Filion. La deuxième période fut un peu plus calme, aucune équipe ne réussissant à compter et aucune pun

RUM
Captain Morgan
Préparé au Canada d'un mélange de rhums de
choix par Captain Morgan Rum Distillers Limited.
GOLD LABEL *Black Label*

Les Carabins remporteront-ils le championnat de la province?

BILLY GOULD

Nouvelle équipe formée des deux frères Delamarre

Deux grandes finales seront les principales attractions, de la séance de lutte du promoteur Ray L. montagne au marché St-Jacques lundi. En plus de ces deux importants combats de deux de trois, un autre lutteur américain fera ses débuts en semi-finale.

L'une de ces deux finales se disputera par équipes, opposera les deux frères Delamarre, Victor et Jacques, à Richard aux rudes Al Tucker et Jacques Trudeau. Les amateurs ont eu l'occasion de voir à l'oeuvre Victor Delamarre contre Anton Baillargeon avant les Fêtes.

Mais son frère Richard, n'a pas lutté à Montréal depuis plusieurs années, de plus ce sera la première fois qu'ils lutteront en équipe.

au St-Jacques. Le promoteur L...
montagne a dû se rendre à Québec
pour s'assurer de leurs services.
L'autre finale opposera Lionel
Baillargeon au brutal Harry Mac
son. Une grande animosité existe
entre ces deux gladiateurs, surtout
depuis le match de la semaine der
nière, alors qu'ils se sont rivés à
épaules au tapis à tour de rôle.

Frank Zoloy, un lutteur hongrois américain, rencontrera un bon adversaire en semi-finale, tant qu'une bonne préliminaire servira de lever du rideau.

Ce soir à St-Henri
Un combat qui promet d'être très excitant

La foule qui remplira la salle St-Henri, ce soir, réalisera rapidement que les promoteurs Sylvain Samson et Philippe Lalonde ont formé un trio de lutteurs compétents, capables de faire face à pires situations contre les trois masqués, El Santos Zebro, la Merveille Masquée et le spectaculaire "Gorilla".

Marcel Ouimet et Bob Taylor ont regu l'assentiment de nombreux amateurs de lutte qui voient en ces athlètes des adversaires qui ne laisseront pas molester inutilement et qui sauront répliquer durement aux mauvais traitements dont ils ont été les derniers à avoir souffert. Côté buta traité s'ils veulent envisager sérieusement une victoire.

Deux arbitres auront la surveillance du combat et ils s'efforceront de maintenir les combattants dans les règles de la lutte. La présence de Jacques Larose, Marcel Ouimet et Bob Taylor est de nature à faciliter grandement la tâche des arbitres, car ces lutteurs

l'engagement à six hommes sera particulièrement enlevant car les masqués, Santos Zebro, "Gorrilla" et la Merveille Masquée, feront l'impossible pour détrôner leurs rivaux et tous les moyens connus d'eux seront mis en oeuvre.

Dans d'autres combats où l'action manquera pas l'on verra le bristal Roy Leboeuf faire la lutte

**IMPORTANTE REUNION
DE LA LAURENTIENNE**

Paul-Emile Guilbault, président de la Ligue de Baseball Laurentienne Indépendante Senior, a annoncé que l'assemblée générale des directeurs pour la réorganisation du circuit pour la saison 1951 se tenue dimanche prochain le 4 février, dans le salon espagnol du Café St-Jacques, à 1 h. 30 p.m.

ser complètement reorganisée cette saison sur des bases solides, et déjà un enthousiasme remarquable règne dans tous les centres du circuits. Les clubs de Joliette, Sorel, St-Jérôme, Ste-Thérèse, L'Épiphanie, Beauharnois, Valleyfield, Lachute, Lachine, ainsi que les organisateurs d'un club montréalais seront tous représentés à cette assemblée.

Les élections du bureau de direction de la Ligue auront lieu

Plusieurs terrains de la Ligue ont été désignés pour servir de cadre à des réunions de la Commission. Les réunions de la Commission auront lieu à la fois à Paris et dans les départements. Les réunions de la Commission auront lieu à la fois à Paris et dans les départements. Les réunions de la Commission auront lieu à la fois à Paris et dans les départements.

...un des plus beaux stades du circuit qui sera terminé pour l'ouverture de la saison. L'Association sportive de cette ville a déjà fait un gros travail pour se réorganiser.

tion.

Dans la ligue universitaire provinciale, la dernière joute régulière de la saison aura lieu demain soir prochain, le 3 février, à l'Auditorium de Verdun. Elle mettra en compétition une vingtaine d'équipes et Montréal. Les Carabins occupent présentement la tête du circuit, n'ayant point connu la défaite encore. McGill suit avec une marge de deux points. Ce qui signifie que les Carabins doivent absolument l'emporter s'ils veulent remporter le championnat, une victoire pour les Redmen nécessiterait une joute éliminatoire entre les deux équipes.

Les Redmen se sont grandement améliorés depuis leur dernière rencontre avec les Carabins, ils ont remporté deux victoires aux dépens de l'Université Laval, et ont divisé avec les Redmen de la Varsity, subissant un échec à Toronto, pour les vaincre ensuite au Forum de Montréal. La brillante tenue affichée par le centre Knutson, des Redmens, semble influencée ceux-ci pour une large part. Knutson, un ancien porteur des Redmen du Royal, est le Senior, a compté sept buts au cours de ses trois dernières parties.

Les Carabins, par leurs récentes défaites, se sont pratiquement éliminés de la lutte pour le championnat Interuniversitaire; mais leurs chances de s'assurer un championnat provincial sont de beaucoup supérieures. Ils sont actuellement en tête de la section universitaire provinciale.

toires, aucune défaite, et un triomphe demain leur assurerait automatiquement le championnat. Même s'ils perdent, les Carabins termineront en tête du circuit, mais ils partageront ce honneur avec les Redmen et une joute éliminatoire devra les opposer à nouveau à leurs adversaires.

Cependant, les Carabins seront handicapés par l'absence de leur ailier gauche, André Charest, ancien étoile des As de Québec, blessé au genou lors de la dernière joute des Carabins à Toronto.

Classement de la section provinciale

	J	O	P	C	P
Univ. de Montréal	4	3	0	21	8
Université Laval	3	2	0	21	8
Université Laval	4	0	4	16	25

LE MAIRE ASSISTERA AU FESTIVAL DU LAVA

C'est demain après-midi, de deux heures à cinq, à l'Auditorium d'été de Verdun sous la présidence de Monsieur Camille Houde, qu'aura lieu le festival d'hiver du collège Laval. Tout annonce un succès, programme varié, attractions diverses, nombreuse participation choisie et, surtout, les accords joyeux de la belle fanfare collégiale.

Si le loisir vous en est accordé, venez voir six solides équipes d'hockey et les frères Auger sur l'échelle volante et dans le plongeon de la mort. Les jeunes vous redonneront le goût de l'hiver avec leurs

 ***** provincial avec trois vieilles contantes en l'avent *****

PORTEZ LE **M.G. Lounge** CRÉATION AUTHENTIQUE 1951



\$ 59⁵⁰

Grand • Court • Régulier

COUPE

- ★ Plus ample
- ★ Plus longue
- ★ Plus moderne
- ★ Plus élégante

M. G. Lounge
 Devants simples
 un bouton



26

SEMAINES
POUR
PAYER

M. G. Lounge
 Devants croisés



Jamais vous n'avez eu un complet pareil ! Le M.G. Lounge est né d'une idée toute nouvelle ; lignes tombantes et souples, des épaules bien carrées aux hanches. Aucune gêne à la taille... d'un confort sans précédent... Vous paraîtrez plus droit, plus mince, plus grand. Venez le constater vous-même.

M. G. Lounge
 Modèle sport

Morrie Gold

CREATIONS DISTINCTIVES POUR HOMMES

385 OUEST, RUE STE-CATHERINE
 JUSTE A L'OUEST DE BLEURY

RIA

AU PALAIS DE JUSTICE

Par Adolphe NANTEL

Le juge Eugène Lafontaine prête le serment d'office

La chambre 5, au nouveau Palais, était trop petite, hier, pour contenir la foule de parents et d'amis, venus pour assister à l'assermentation du juge Eugène Lafontaine, aux Sessions de la Paix. La cérémonie a été présidée par l'hon. juge Louis Cousineau, de la Cour supérieure, avec son collègue du même nom, l'hon. juge Philémon Cousineau, le beau-père du nouveau magistrat.

Après l'assermentation le juge Louis Cousineau a su, comme toujours, donner un petit discours pérorant d'esprit. Il n'aime pas les hommes qui possèdent toutes les qualités et le juge Lafontaine est de la catégorie de ceux qui peuvent faire un excellent juge n'étant pas de la catégorie de ceux qui croient posséder toutes les qualités. Le nouveau juge prend sa valeur du fait qu'il a su surmonter de grandes difficultés dans la vie pour en triompher en restant honnête homme. Il est venu de la campagne et a bâti son chemin tout seul.

Le juge Louis Cousineau termine en mentionnant le grand nom de Lafontaine et dans notre histoire et dans notre magistrature. La route est donc toute tracée pour le nouveau juge et il la suivra avec honneur pour sa province, sa famille et le Barreau.

Le juge en chef Edouard Archaibault a accueilli son nouveau collègue qui a toujours eu une passion pour sa profession. Cet amour du droit conduit normalement vers le banc.

Me Emile Poissant, c.r., syndic du Barreau, et Me John Bumbay, c.r., avocat en chef du ministère public, ont offert leurs hommages au nouveau juge et lui ont présenté leurs meilleurs souhaits.

Le juge Lafontaine, très ému, a remercié dans un bijou d'improvisation, n'oubliant pas sa charmante épouse et ses enfants, assis avec les invités au beau sexe. Madame Lafontaine recut une magnifique gerbe d'oeillets pourpres mais l'élegante demoiselle, en tailleur rouge aussi, était aussi gentille que ces fleurs, offertes à sa maman.

Le juge Eugène Lafontaine a ensuite continué la tradition de célé-

Un nouveau procès pour Mme L. Dubé

QUEBEC, 1er (C.P.) — La Cour d'appel du Québec a ordonné un nouveau procès, hier, pour Mme Léonidas Dubé, de Matane-sur-Mer, condamnée à être pendue le 30 mars, à cause de la mort de sa fille Irène, âgée de 17 ans.

La jeune fille est morte d'un coup de feu, le 5 avril 1949, au cours d'une soirée donnée à la demeure de Mme Dubé, près de Matane.

Mes Gabriel Mercier et Lawrence Coriveau, avocats de l'accusée, ont dit qu'ils tenteront d'obtenir que le procès soit tenu à Québec plutôt qu'à Rimouski.

En lisant la décision de la Cour d'appel, le juge G. Miller-Hyde a dit que la preuve n'a fourni aucun témoin ayant vu Mme Dubé avec un fusil immédiatement avant ou après le coup de feu; il se pouvait que celui-ci ait été accidentel.

Le juge de la Cour d'appel a critiqué le juge du premier procès d'avoir pas dit au jury que la condition d'abâtardissement de la femme était un facteur dans la cause et de n'avoir pas clairement expliqué qu'un acquittement aurait pu être prononcé si on avait prouvé que le coup de feu était accidentel.

Un chauffeur d'autobus et ses billets!

Un chauffeur d'autobus de la compagnie de Transport provinciale, R. Hotte, de Mariville, accusé du vol de \$40 appartenant à ses patrons, a été envoyé à son procès par le juge René Thibierge, hier.

Me Olier Renaud, c.r., avocat de la poursuite, a mis en preuve par des comptables experts que l'inculpé entre le 16 décembre et le 30 du même mois, en 1950 a perçu des billets pour \$34.95 en cours de route pour n'en remettre que \$14.95 au caissier de la compagnie. On trouva quantité de billets vendus et non poinçonnés tandis que sur d'autres billets le prix de vente n'était pas exact mais à l'avantage du chauffeur. L'examen volontaire a été fixé au 8 février. Me Gilles Cossette représente la défense.

Objet légal du recensement au Canada

Le neuvième recensement du Canada, qui sera effectué en juin, cette année, repose sur des exigences fondamentales qui remontent à la Confédération. Subordonné à l'article 51 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1871, il fut décrété qu'après le recensement de 1871 et après chacun des recensements décennaux subséquents, la représentation des provinces serait répartie de nouveau par l'autorité de la manière pour la compter de l'époque que le Parlement du Canada pourra prescrire. Cette répartition devait se faire conformément à certaines règles, dont la principale voulait que la province de Québec eût un nombre fixe de députés (65) et qu'aux autres provinces fût attribué un nombre de députés proportionnel au chiffre de leur population respective "comme le sera le nombre soixante-cinq au chiffre de la population constatée de Québec".

En 1946, l'article 51 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique a été abrogé et remplacé par un nouveau qui se lit comme il suit:

"Le nombre des membres de la Chambre des communes est de 255 et la représentation des provinces à ladite Chambre doit, d'entrée en vigueur du présent article et, dans la suite, sur l'achèvement de chaque recensement décennal, être rajusté... sous réserve et en conformité des règles suivantes: — 10 sous réserve des dispositions ci-après, il est attribué à chacune des provinces un nombre de députés calculé en divisant la population totale des provinces par 254 et en divisant la population de chaque province par le quotient ainsi obtenu..."

Ce nouvel article abolit donc l'ancienne disposition de l'Acte, en vertu de laquelle le Québec recevait une représentation fixe d'après laquelle celle des autres provinces était calculée. En conséquence, le nombre de députés à la Chambre des communes a été augmenté de 245 à 255 (y compris un représentant du Yukon).

En vertu de la modification de 1947, la représentation de la province de Québec a été portée de 65 à 73; celle de l'Ontario, de 82 à 83; de la Nouvelle-Ecosse, de 12 à 13; et de la Colombie britannique de 16 à 18. Le Manitoba et la Saskatchewan ont perdu chacune un siège, la nouvelle représentation du Manitoba étant de 16 et celle de la Saskatchewan de 20. La représentation des trois autres provinces est demeurée la même, soit: Nouveau-Brunswick, 10; Ile du Prince-Edouard, 4; et Alberta, 17. Lors de son entrée dans la Confédération, au milieu le 31 mars 1949, Terre-Neuve a obtenu sept sièges, ce qui porte la représentation totale à la Chambre des communes à 262.

Depuis 1941, certains déplacements importants de la population se sont produits entre les provinces et l'on peut compter que, à la suite du recensement de 1951, lors du prochain remaniement de la carte électorale, il se produira de nouveaux changements dans la représentation des provinces.

Au cours de la saison de 1949-1950, des entreprises commerciales ont tiré du Grand lac des Esclaves, dans les Territoires du Nord-Ouest, une quantité totale de 3,722,738 livres de truite, de poisson blanc et d'inconnu (ou saumon du Mackenzie). Les prises sont assujetties à une réglementation destinée à assurer la protection de cette industrie des régions septentrionales, qui a été établie il y a cinq ans et dont la valeur se chiffre par un million de dollars.

A Drummondville



L'organisateur en chef de la Fédération provinciale des jeunes libéraux et de l'Association de la jeunesse libérale du district de Montréal, M. Yvon Dupuis, qui sera, dimanche soir, à la salle Tati, à Drummondville, l'invité d'honneur et principal orateur d'une grande réunion des diverses associations libérales de la région.

Pour le congrès international des Jeunes Chambres à Montréal



La Chambre de Commerce des Jeunes de Montréal a été chargée de l'organisation du congrès international des Jeunes Chambres des Jeunes qui sera tenu à Montréal, du 27 au 31 mai prochain. Ces assises réuniront plus de 1,000 délégués venant de tous les coins du globe. Ci-dessus, l'on remarque quelques-uns des organisateurs de cette organisation colossale. Assis, de gauche à droite: MM. Marcel Gareau, aviseur technique; Maurice-T. Cusseau, président de la Jeune Chambre; Raymond Daoust, organisateur en chef du congrès. Debout: MM. André Gagnon, vice-président de la Chambre des Jeunes du Canada, et Robert Lafrenière, administrateur du congrès.

La Galerie Nationale donne des volumes d'une valeur de \$10,000

Le 15 mars est le dernier jour alloué aux envois des participants au concours qu'a organisé le Comité national de dessin industriel de la Galerie Nationale d'Ottawa. En vue de rendre service à ceux qui aspirent à y participer, la Galerie Nationale vient d'offrir à une quarantaine de bibliothèques civiles ou universitaires du pays une série de volumes et de publications très utiles pour consultation à cette fin.

Le vice-président du Comité national de dessin industriel, M. Jean Raymond, présentait mercredi à la Fraser Institute Free Public Library les volumes et publications que la Galerie Nationale vient d'offrir, ainsi qu'à la Bibliothèque Municipale et à la Westmont Public Library. Chacune de ces trois bibliothèques avait délégué ses représentants à la cérémonie; on remarquait aussi des délégués de McGill, de la Galerie Nationale, de l'Ecole du Meuble, de la Québec Library Association et de l'Aluminium Company of Canada.

Pour ceux qui n'ont pas saisi l'occasion déjà les conditions et la raison d'être de ce concours de dessin industriel. Mais, comme le faisait remarquer hier M. Jean Raymond, il n'est pas inutile d'y revenir, attendu que les demandes de participation à ce concours sont nombreuses et que, par contre, il ne semble pas que les conditions et règlements aient été partout bien saisis. Par exemple, faisait-il remarquer, certains présumés candidats s'informent encore si des paysages avec couchers de soleil seraient également bien accueillis du jury; d'autres demandent si des projets de tapis crochétés auraient autant de chance...

Concours utile et nécessaire

Rappelons d'abord que ce concours est une initiative lointaine du ministère fédéral du Commerce et de l'Industrie. L'hon. C. D. Howe attirait notamment l'attention sur le fait que l'après-guerre pose des exigences nouvelles à l'égard de la consommation nationale et de nos exportations. Le consommateur, dit-il, devient de plus en plus difficile quant à l'apparence et à l'utilisation pratique des produits manufacturiers qu'on lui offre, s'étant vite procuré après l'abolition des restrictions du temps de guerre les objets d'utilité domestique dont il avait été privé un certain temps.

En second lieu, nos exportations subissent également un fléchissement depuis que les pays industriels européens sont parvenus à se rééquiper en outillage industriel; surtout du fait qu'ils nous font une concurrence formidable au point de vue beauté et praticabilité de leurs nouveaux produits manufacturés. Il s'agit pour l'industrie canadienne, si elle veut concurrencer sur un pied d'égalité avec l'étranger, de se trouver des dessinateurs industriels au génie inventif, pratique et qui sache s'adapter à des besoins nouveaux. Parmi nos concurrents les plus sérieux en ce domaine actuellement en Europe, il faut mentionner l'Angleterre, la Suède et la France. Demain, peut-être faudra-t-il y ajouter à nouveau l'Allemagne.

Objet du concours

L'objet du concours est donc tout indiqué: promouvoir l'intérêt de la collectivité, des dessinateurs et fabricants, des détaillants et commerçants en général au dessin industriel d'inspiration originale, d'exécution correcte et de réalisation pratique.

Le sujet

Il s'agit donc pour tout candidat de ce concours de présenter un dessin de composition conforme aux règles, représentant un objet à fabriquer et utilisable au foyer, ou un accessoire de l'habitation même, lequel fait (ou devrait faire) partie des exigences ou nécessités ordinaires de l'existence. Chaque dessin présenté au concours doit être destiné, soit à un groupe de produits dont l'aluminium est, quantitativement, l'élément principal; soit à un second groupe de produits dont le bois est l'élément principal.

Utilité pratique des publications

Les prix, selon chacun de ces groupes, sont de \$2,500, pour le premier, \$1,500, pour le second et \$1,000, pour le troisième. C'est dire l'importance du concours et, en passant, l'utilité de l'offre que vient de faire la Galerie Nationale aux quelques 40 bibliothèques publiques de volumes de spécialisation sur le dessin industriel. On trouvera parmi ces volumes et publications des ouvrages de première valeur écrits ou publiés, soit aux Etats-Unis, soit en Angleterre, la France, pour sa part, n'ayant pas d'intérêt aussi général, parait-il.

Outremont et les taxes du Tramway...

L'hon. juge en chef O. S. Tindale, de la Cour supérieure a présidé à une courte audience, hier, pour écouter les plaidoiries de Mes Robert Dufresne, c.r., Louis-Philippe Gagnon, c.r., et John H. Hackett, c.r., dans une poursuite de la ville d'Outremont, qui réclame un total de \$19,514.78 représentant le capital et les intérêts pour des taxes, que lui doit la compagnie des Tramways de Montréal.

L'affaire est du plus intérêt puisque le Tramway, représenté par Me Lucien Tremblay, c.r., plaide que son contrat avec la municipalité d'Outremont l'exempte de toutes taxes, que ce soit pour la voie ferrée, les poteaux, les câbles etc., utilisés dans le service des passagers.

Les avocats de la ville d'Outremont, Mes Dufresne, Gagnon et Hackett, ont répondu que le contrat initial, ou le contrat "maître" si l'on veut, entre Montréal et le Tramway, autorise les municipalités urbaines, desservies par le tramway, à percevoir des taxes. Le juge Tindale après avoir demandé des notes aux avocats intéressés a décidé de délibérer sur le tout.

L'affaire Watso

Le procès du jeune Paul Watso, accusé du meurtre de son grand-père, qui vient de se terminer à Sorel, devant l'hon. juge Théodule Rhéaume, a soulevé un vif intérêt au Palais. Hier, les amis de Me Edmond Courchesne, avocat du jeune indien, l'ont félicité de son succès, à son retour dans la métropole.

On sait déjà que Watso a échappé à la potence par un cheveu, le jury rendant un verdict d'homocide involontaire, après le plaidoyer de Me Courchesne. Le juge Rhéaume a été éloquent en condamnant le coupable à une peine de 10 ans au bagne, ajoutant que s'il se conduisait bien, il sera le premier à le recommander pour un pardon, le cas échéant.

La division fédérale des Forêts effectue un relevé sexennal des ressources en bois que renferment les réserves forestières. Dès que l'examen d'une réserve est terminé on dresse à son sujet un plan d'aménagement forestier.

Si vous êtes à la recherche d'une automobile et vous ne pouvez disposer du comptant requis, CONSULTEZ...

MONTREAL MOTOR SALES

10650, LAJEUNESSE VE. 1527

Si vous avez une position stable nous pouvons vous fournir une automobile immédiatement et le dépôt requis pourra être établi sur une base de loyer à échange hebdomadaire. UN APPEL VOUS CONVAINCRA.

Un vieil ermite brûlé vif, dans son humble gîte

Un verdict de mort accidentelle a été rendu, mercredi soir, à l'issue d'une enquête tenue sous la présidence du coroner Mélançon, M.D., du district de Montréal, dans le cas de M. Arthur Beaudry, vieillard de 70 ans, qui vivait seul dans une cabane de chausseurs, à Notre-Dame-de-la-Merci (au sud de Saint-Denis), trouvé mort, hier matin, dans les ruines de son camp rasé par les flammes. Les constatations d'usage furent faites par le détective Anatole Roch, de la Sûreté de la province.

Augmentation aux mécaniciens de locomotives du CP

La déclaration suivante a été faite, hier, par M. John Marshall, grand chef ingénieur adjoint, de la Fraternité des Mécaniciens de Locomotives, et président du Comité de la même Fraternité, et par M. E. S. McCracken, surintendant général, Vancouver, président du Comité de la Région des Prairies et de la Région du Pacifique, au chemin de fer Pacifique Canadien: "Les négociations entre la Fraternité des Mécaniciens de Locomotives et le Pacifique Canadien, relativement aux salaires et conditions de travail, dans les Régions des Prairies et du Pacifique de la compagnie, se sont terminées aujourd'hui par la signature d'un nouveau contrat entre les parties intéressées."

Cette entente, effectuée par contrat collectif, prévoit un certain nombre de changements dans les règlements et une augmentation de onze pour cent dans les taux de salaire de base. Le nouveau contrat, qui entrera en vigueur le 1er février 1951, prévoit que les nouveaux taux de salaire seront rétroactifs au 1er décembre 1950.

Les deux parties se sont déclarées satisfaites de ce nouveau contrat.

Le militaire qui vient du pénitencier!

Raymond Latour, dans sa jeunesse, s'est reconnu coupable de cambriolage, n'aurait-il pas été jugé T.-A. Fontaine, sans la moindre hésitation. Le tribunal exerce le prisonnier puis lui demande: "Quel costume portez-vous?" — Celui de l'armée.

Le juge surpris ajoute: — L'armée, mais je vois dans votre casier judiciaire que les derniers dix ans vous les avez passés au pénitencier. Dois-je vous y renvoyer?

Le prononcé de la sentence ajourné à ce matin, a été rendu retardé au 2 février, après qu'un officier de l'armée eut expliqué que Latour était témoin dans un cour martiale. La police militaire le surveillera de près d'ailleurs.

Latour cambriola la maison de M. Edouard Chagnon, au 8238 rue Des Belges, pour fuir avec un butin évalué à \$100 composé d'un radio, des bijoux et \$40 en monnaie.

Avez-vous le sens artistique?

Choisissez-vous des cravates sèches, des tapisseries sans vie, des chapeaux trop sobres parce que vous ne pouvez pas vous fier à votre goût.

SÉLECTION vous apporte, dans son numéro de février, un test fascinant qui vous permettra de juger de vos instincts artistiques. Plus sûrs de votre goût, nous pouvons égarer notre vie de couleurs vives et de motifs plus conformes à notre état d'âme. Ne manquez pas ce test, qui fait partie de l'article d'un technicien renommé — un des 24 articles instructifs dans Sélection de Reader's Digest de février.

BANDE HERNIAIRE



"DEUX DANS UNE" "SPORTER"

Une exclusivité de la Pharmacie Montréal

POUR LE CONTROLE DE LA HERNIE — Le tampon ajustable ne se déplace pas, maintient fermement la hernie, lavable et hygiénique, ne glisse pas.

EXPERTS A VOTRE SERVICE JOUR ET NUIT

Essayez dans nos salons ou chez vous sans aucun frais

CHOIX COMPLET DE BANDES CORSETS, SUPPORTS, ETC.

PHARMACIE MONTREAL

CHAS DUQUETTE, pharmacien propriétaire

JOUR ET NUIT SIGNALEZ: HA. 7251

LIVRAISON RAPIDE DANS TOUTE LA VILLE

LE FAMEUX

SCOTCH WHISKY

GRANT'S

Notre famille éprouve un légitime orgueil, car elle distille, depuis plus d'un demi-siècle, LE MEILLEUR SCOTCH ÉCOSSAIS.

C'est un gage de sa

QUALITÉ SUPÉRIEURE,

constante et uniforme.

William Grant & Sons Ltd.

GLASGOW LONDON DUNDEE

Prochainement en vente à

GENÈVE, LAUSANNE, BIELLE, YVERDON

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAMBERY, EVIAN, GENEVE

CHAM